



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Tableau de bord

des activités à réaliser dans le cadre de la
convention de partenariat 2010-2014

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

		BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS								
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Objectif 1.1 En 2013, avoir augmenté de 4 % le taux de diplomation et de qualification (passer de la moyenne actuelle des 3 dernières années établie à 74 % à 78 % en 2013).	Le taux de diplomation et de qualification.	Augmenter de 4 %.	74 %	74 %	74 %	76 %	78 %		<ul style="list-style-type: none"> Bonifier le programme de mesure de la Commission scolaire par l'ajout d'épreuves au passage des cycles en mathématiques, français et anglais au primaire et au secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption par le conseil des commissaires du programme de mesure de la commission scolaire
			Résultat 08-09 71 %	Résultat 09-10 74,5 %	Résultat 10-11 69 %	Résultat 11-12 73,7 %	Résultat 12-13 72,7 %			
								<ul style="list-style-type: none"> Production d'un document d'analyse des résultats obtenus à ces épreuves. Transmettre aux directions des écoles sur les résultats obtenus Assurer l'accompagnement nécessaire aux enseignants (nombre d'enseignants) 		
								<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les enseignants du secondaire par les services éducatifs jeunes dans la préparation et la passation des épreuves uniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants accompagnés 	
								<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter un modèle qui permettra aux élèves qui n'ont pas complété les exigences du DES d'avoir un horaire à temps partiel en formation générale des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> Modèle de service élaboré Nombre d'élèves inscrits à un horaire à temps partiel 	
								<ul style="list-style-type: none"> Acquérir et paramétrer GPI-LUMIX pour obtenir des indicateurs mesurables à chaque étape du calendrier scolaire sur l'évolution des résultats des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes formées pour utiliser GPI-LUMIX (direction générale et directions des écoles et des centres, services éducatifs jeunes et adultes) 	

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées																																								
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014																																						
<ul style="list-style-type: none"> Ajout de 4 épreuves : <ol style="list-style-type: none"> Français lecture 4^e année Français lecture 2^e secondaire Mathématique 4^e année Anglais 2^e secondaire Adoption le 10 mai 2011. 	<ul style="list-style-type: none"> Épreuves du programme de mesure 2011-2012 : <table border="0"> <tr> <td>4^e année : Français lecture – CS</td> <td>2^e secondaire : Français lecture - CS</td> </tr> <tr> <td>Français écriture – MELS</td> <td>Français écriture - MELS</td> </tr> <tr> <td>Mathématique – CS</td> <td>Anglais écriture - CS</td> </tr> <tr> <td>6^e année : Français lecture – MELS</td> <td>4^e secondaire : Mathématique - MELS</td> </tr> <tr> <td>Français écriture – MELS</td> <td>5^e secondaire : Français écriture - MELS</td> </tr> <tr> <td>Mathématique – MELS</td> <td>Anglais oral – MELS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Anglais écrit - MELS</td> </tr> </table> Adoption le 8 mai 2012. 	4 ^e année : Français lecture – CS	2 ^e secondaire : Français lecture - CS	Français écriture – MELS	Français écriture - MELS	Mathématique – CS	Anglais écriture - CS	6 ^e année : Français lecture – MELS	4 ^e secondaire : Mathématique - MELS	Français écriture – MELS	5 ^e secondaire : Français écriture - MELS	Mathématique – MELS	Anglais oral – MELS		Anglais écrit - MELS	<ul style="list-style-type: none"> Épreuves du programme de mesure 2012-2013 : <table border="0"> <tr> <td>4^e année : Français lecture – MELS</td> <td>2^e secondaire : Français lecture - CS</td> </tr> <tr> <td>Français écriture – MELS</td> <td>Français écriture - MELS</td> </tr> <tr> <td>Mathématique – CS</td> <td>Anglais écriture – CS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Science et techno –CS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3^e secondaire : Histoire - CS</td> </tr> <tr> <td>6^e année : Français lecture – MELS</td> <td>4^e secondaire : Mathématique – MELS</td> </tr> <tr> <td>Français écriture – MELS</td> <td>Histoire – MELS</td> </tr> <tr> <td>Mathématique – MELS</td> <td>Sciences - MELS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>5^e secondaire : Français écriture – MELS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Français lecture - CS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Anglais oral – MELS</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Anglais écrit - MELS</td> </tr> </table> Adoption le 23 avril 2013. 1^{ere} secondaire : Français Lecture – CS 2^e secondaire : Mathématiques - CS 4^e secondaire : Anglais - CS 5^e secondaire : Monde contemporain - CS Adoption le 8 avril 2014 	4 ^e année : Français lecture – MELS	2 ^e secondaire : Français lecture - CS	Français écriture – MELS	Français écriture - MELS	Mathématique – CS	Anglais écriture – CS		Science et techno –CS		3 ^e secondaire : Histoire - CS	6 ^e année : Français lecture – MELS	4 ^e secondaire : Mathématique – MELS	Français écriture – MELS	Histoire – MELS	Mathématique – MELS	Sciences - MELS		5 ^e secondaire : Français écriture – MELS		Français lecture - CS		Anglais oral – MELS		Anglais écrit - MELS
4 ^e année : Français lecture – CS	2 ^e secondaire : Français lecture - CS																																							
Français écriture – MELS	Français écriture - MELS																																							
Mathématique – CS	Anglais écriture - CS																																							
6 ^e année : Français lecture – MELS	4 ^e secondaire : Mathématique - MELS																																							
Français écriture – MELS	5 ^e secondaire : Français écriture - MELS																																							
Mathématique – MELS	Anglais oral – MELS																																							
	Anglais écrit - MELS																																							
4 ^e année : Français lecture – MELS	2 ^e secondaire : Français lecture - CS																																							
Français écriture – MELS	Français écriture - MELS																																							
Mathématique – CS	Anglais écriture – CS																																							
	Science et techno –CS																																							
	3 ^e secondaire : Histoire - CS																																							
6 ^e année : Français lecture – MELS	4 ^e secondaire : Mathématique – MELS																																							
Français écriture – MELS	Histoire – MELS																																							
Mathématique – MELS	Sciences - MELS																																							
	5 ^e secondaire : Français écriture – MELS																																							
	Français lecture - CS																																							
	Anglais oral – MELS																																							
	Anglais écrit - MELS																																							
<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Rencontre du 15 septembre, plusieurs directions présentes Les CP ont accompagné 7 écoles primaires et 1 école secondaire dans l'élaboration des plans de réussite et des conventions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Rencontre du 13 septembre, plusieurs directions présentes Les CP ont accompagné 16 écoles primaires et 2 écoles secondaires dans la présentation des résultats au système de régulation à leur milieu 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé /réalisé Les documents présentant les résultats ont été déposés lors des premiers CCEP et CCES de l'année Rencontre du 24 septembre, 51 participants, présentation des résultats en français. Les CP ont accompagné 20 écoles primaires et 1 école secondaire dans la présentation des résultats au système de régulation à leur milieu Rencontre du 21 janvier, une vingtaine de participants, présentation des résultats aux épreuves uniques de 4^e secondaire, Sciences, Math et Histoire. 																																						
<ul style="list-style-type: none"> Français : <ol style="list-style-type: none"> Formation du 9 novembre auprès de 6 enseignants 1 rencontre de suivi auprès de 4 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> Formation « prise de notes » dans le cadre d'une épreuve MELS (français - écriture) : 9 enseignants 5^e sec. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation « prise de notes » dans le cadre d'une épreuve MELS (français - écriture) : 8 enseignants 3^e -4^e -5^e sec. Formation « évaluer la lecture au secondaire » : <ul style="list-style-type: none"> 1^{er} cycle du secondaire : 1 ½ journée, 16 enseignants 2^e cycle du secondaire : 1 ½ journée, 20 enseignants Formation « Évaluer la lecture au secondaire » 1^{er} et 2^e cycle : 13 participants. 																																						
<ul style="list-style-type: none"> Des réflexions ont été amorcées par une équipe d'une école secondaire. Pas de modèle de service à temps partiel développé en 10-11. 	<p>2 écoles (Fréchette et Charles-Gravel) ont expérimenté des stratégies afin d'adapter les horaires de certains élèves pour tenter de répondre à leurs besoins.</p>	<p>À l'école Fréchette, de septembre à décembre, des cours de récupération ont été donnés aux élèves qui avaient échoués des examens du MELS en histoire en juin 2012 (6 réussites sur 7). La même opération a été effectuée de janvier à juin pour les sciences (3 réussites sur 3). L'Odysée Dominique-Racine et Grandes-Marées ont également offert des services de récupération pour les élèves de sec. 5 ayant échoué des matières à sanction lors de leur sec. 4. Pour l'école Fréchette, des périodes de français en sec 5 pour les élèves en difficulté afin de mieux les préparer. Également il a été ajouté quelques périodes en math et en sciences de 4 et anglais de 5</p> <p>À Charles-Gravel (au pavillon le Passage) des élèves avaient un horaire adapté</p>																																						

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014



BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
		afin de les aider à réussir les matières à sanction échouées en 11-12 pour leur permettre de poursuivre leur parcours scolaire.
<ul style="list-style-type: none"> 47 personnes formées : 2 directions générales, 24 directions primaires, 15 directions secondaires, 1 direction adjointe de centre, 3 techniciens en organisation scolaire, 2 cadres des Services éducatifs jeunes 	5 rencontres ont été tenues en 11-12 afin de paramétrer LUMIX à la réalité de la formation générale des adultes. Les directions (3) des centres ont été formées afin de pouvoir utiliser le logiciel qui sera fonctionnel pour 12-13.	<p>Les tableaux LUMIX ont été produits à chaque fin d'étape. La direction générale produit pour le primaire un tableau sommaire et pour le secondaire un tableau pour chaque établissement. Chaque tableau LUMIX a fait l'objet d'une analyse afin de vérifier d'éventuelles zones de vulnérabilité et de prévoir rapidement des actions préventives pour améliorer les situations et ce avant l'année scolaire. Les tableaux ont été déposés également au Conseil des commissaires..</p> <p>Pour la formation professionnelle, il y a eu 2 rencontres avec le comité LUMIX FP afin d'améliorer la précision des lectures du taux de réussite par programme. En parallèle, le Service informatique a développé le logiciel OSC (Organisation Scolaire en Continu) qui permettra un meilleur suivi du nombre d'élèves inscrits dans chaque programme de formation professionnelle.</p> <p>Les tableaux LUMIX ont été déposés au Conseil des commissaires à chaque fin d'étape. Pour la seconde étape, des cibles pour chaque école ont été précisées afin de tenir compte de la réalité de chacune. Des tableaux ont également été déposés pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle. LUMIX Web a été développé et présenté aux CCES et CCEP. Ces tableaux permettront d'assurer un meilleur suivi de cohorte.</p>

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS									
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11			11-12	12-13
Objectif 1.1 En 2013, avoir augmenté de 4 % le taux de diplomation et de qualification (passer de la moyenne actuelle des 3 dernières années établie à 74 % à 78 % en 2013.	Le taux de diplomation et de qualification.	Augmenter de 4 %.	74 %	74 %	74 %	76 %	78 %		
			Résultat 08-09 71 %	Résultat 09-10 74,5 %	Résultat 10-11 69 %	Résultat 11-12 73,7 %	Résultat 12-13 72,7 %		<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les écoles secondaires dans la mise en place d'un plan-école pour diminuer l'absentéisme scolaire. Mise en place d'un comité de travail par les services éducatifs jeunes Dépôt d'un plan d'action par école secondaire (réf. Voie 11-L'école, j'y tiens!)

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> • Un comité a été formé au cours de l'année scolaire 2009-2010. Il a fait le recensement des moyens mis en place dans chaque école secondaire et a permis un partage de ceux-ci entre les écoles. Ce comité n'a pas eu de rencontre au cours de l'année scolaire 2010-2011. • Un plan d'action pour diminuer l'absentéisme est mis en œuvre et appliqué dans chacune des écoles secondaires. • Le comité sera réactivé en 2011-2012 afin de valider si les moyens retenus par les écoles ont été efficaces. 	<p>Le comité de travail pour diminuer l'absentéisme au secondaire a tenu une rencontre ad hoc le jeudi 1^{er} mars 2012 en après-midi. Les éléments que nous y avons traités sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage des plans d'action des écoles • Partage des pratiques gagnantes • Échanges sur des formules innovatrices • Échanges sur les modes de suivi des absences • Échanges sur les conséquences appliquées dans les situations d'absentéisme chronique 	<p>Compte tenu du travail effectué au cours de l'année scolaire 2011-2012, le comité de travail n'a pas tenu de rencontre formelle au cours de l'année scolaire 2012-2013. Chaque école a maintenu et même bonifié son plan local de lutte à l'absentéisme. De plus, une campagne radiophonique a été diffusée au cours des mois de mai et juin 2013 afin de sensibiliser les parents, les employeurs et le grand public à l'importance de la fréquentation scolaire en fin d'année pour la réussite des jeunes.</p>

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS											
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :							Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation			
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu								
			Départ	09-10	10-11	11-12			12-13	13-14	
Objectif 1.2 En 2013, diminuer à 15 % le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	Le taux de sortants sans diplôme.	Diminuer de 1,7 % (soit 6 décrocheurs par année à clientèle constante).	16,7 %	16,7 %	16,0 %	15,5 %	15,0 %	• S'assurer que les écoles secondaires procèdent à une relance systématique auprès des élèves de 5e secondaire qui n'obtiennent pas leur DES après les reprises d'août pour leur offrir une autre voie de diplomation (MFR, FGA, FP, projets particuliers).	• Chaque école établit la liste de ces élèves qui n'obtiennent pas le DES • Nombre d'élèves contactés • Nombre d'élèves qui poursuivent leurs études dans une autre voie de diplomation.		
			Résultat 08-09 au bilan 4 10,3 %	Résultat 09-10 au bilan 4 12,3 %	Résultat 10-11 au bilan 4 9,7 %	Résultat 11-12 au bilan 4 9,2 %	Résultat 12-13 ?????			• Relancer, via les SARCA chaque élève ayant abandonné ses études avant l'obtention d'une qualification retenue pour leur offrir une voie de diplomation ou de qualification (FPT, FMS, FGA, FP, MFR, projets particuliers...).	• Les écoles secondaires font parvenir au SARCA la liste des élèves ayant abandonné leurs études • Les SARCA relancent les élèves (nombre d'élèves référés et contactés)

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Lors des journées d'accueil du mois d'août 2011, les TOS des écoles secondaires communiquent avec les parents des élèves absents.</p>	<p>Un logigramme a été développé avec les Services de l'éducation des adultes afin d'identifier les actions à privilégier de même que les personnes chargées de les réaliser pour relancer les élèves qui ont échoué un ou des examens de cinquième secondaire.</p>	<p>Le logigramme développé en 11-12 a été appliqué et une CO a communiqué avec les élèves non diplômés afin de valider leurs besoins et les inciter à s'inscrire dans un programme approprié. Pour 13-14, le logiciel Relance a été utilisé afin d'effectuer un suivi auprès des élèves ayant quitté sans être diplômés ni qualifiés. Les CO de chaque école secondaire ont répertorié les élèves et ont assuré un suivi.</p>
<p>Lorsqu'un élève quitte une de nos écoles secondaires son nom et ses coordonnées sont transmises au SARCA pour assurer un suivi personnalisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une démarche intégrée FGJ-FGA-FP pour assurer le suivi de la diplomation et de la relance des décrocheurs. Un répondant a été nommé dans chaque école secondaire, Centre FGA et CFP pour assurer un meilleur encadrement. Adaptation du logiciel RELANCE à notre réalité. Ce logiciel permet un meilleur suivi des élèves non encore diplômés par les intervenants. Inventaire exhaustif et identification de tous les élèves de moins de 20 ans non encore diplômés. Au total, 591 élèves de moins de 20 ans ne sont pas encore diplômés. De ce nombre, 321 sont toujours aux études et cheminent vers une qualification ou diplomation alors que 49 élèves sont déménagés à l'extérieur. Le SARCA a contacté 137 des 221 jeunes de moins de 20 ans qui ne sont pas présentement aux études afin de les inciter à effectuer un retour aux études. 	<p>Affectation d'une conseillère d'orientation 15 h par semaine pour effectuer la relance des élèves non encore diplômés. Près de 400 relances ont été effectuées auprès de cette clientèle non en fréquentation actuellement.</p> <p>Sous la responsabilité des services éducatifs adultes, 3 rencontres du Comité de suivi et de relance des non-diplômés. Ce comité est composé d'un(e) Technicienne en organisation scolaire et d'un(e) Conseillère d'orientation pour chaque école secondaire et Centres FGA, des 4 conseillers pédagogiques de la FP. Le comité s'est assuré que chaque élève non diplômé était associé à un répondant qui a comme mandat de relancer l'élève.</p> <p>Maintien de la mise à jour du logiciel relance. Les API de la FGA ont assuré un suivi des élèves apparaissant dans le logiciel Relance. Une analyse de cette liste a été effectuée afin de corriger certaines anomalies. Un bilan a été présenté. De plus, un enseignant a été nommé afin de contacter les élèves adultes inscrits en FGA et qui travaille afin de vérifier la possibilité de les qualifier dans le domaine dans lequel il travaille.</p> <p>Maintien de la mise à jour du logiciel relance utilisé au suivi des jeunes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> 1 journée colloque grands-parents, 14 participants 9 ateliers dans les groupes maternelle 4 ans, pour 81 parents 9 conférences, pour environ 922 parents 	<ul style="list-style-type: none"> 9 classes maternelle 4 ans visitées dans 5 écoles (Jean-Fortin, Mont-Valin, Saint-Cœur-de-Marie, Antoine-de-St-Exupéry, St-David) pour 75 parents Conférence avec Dre Nadia « L'art d'être parents », pour environ 150 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> Classes maternelle 4 ans visitées dans 10 écoles (17 avril : St-Cœur-de-Marie, 3 mai : Antoine-de-St-Exupéry, 9 mai : Mont-Valin, 30 avril : Jean-Fortin, 7 mai : St-David, 16 avril AM : St-Félix, 23 avril AM : Marie-Médiatrice, 23 avril PM : Du Vallon, 24 avril AM : Fréchette, 25 avril AM : St-Gabriel. 2 ateliers aux parents pour expliquer la grammaire nouvelle, 13 parents. Distribution d'un « napperon » aux parents de futurs élèves en maternelle, 921 napperons distribués (conseils aux parents sur la stimulation et la préparation des enfants avant l'entrée en maternelle). Classes maternelle 4 ans visitées, 5 écoles : St-David, Antoine-de-St-Exupéry, Mont-Valin, Jean-Fortin, St-Cœur-de-Marie. 1 atelier aux parents pour expliquer la grammaire nouvelle, 20 parents. Distribution d'un « napperon » aux parents de futurs élèves en maternelle, 975 napperons distribués (conseils aux parents sur la stimulation et la préparation des enfants avant l'entrée en maternelle).

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS									
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11			11-12	12-13
Objectif 1.2 En 2013, diminuer à 15 % le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	Le taux de sortants sans diplôme.	Diminuer de 1,7 % (soit 6 décrocheurs par année à clientèle constante).	16,7 % Résultat 08-09 au bilan 4 10,3 %	16,7 % Résultat 09-10 au bilan 4 12,3 %	16,0 % Résultat 10-11 au bilan 4 9,7 %	15,5 % Résultat 11-12 au bilan 4 9,2 %	15,0 % Résultat 12-13 ????	<ul style="list-style-type: none"> • Supporter les écoles primaires, secondaires et les centres FGA dans l'actualisation et le développement de l'approche orientante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un chantier pédagogique par les services éducatifs jeunes et adultes • Accompagnement des écoles par une personne ressource • Organisation annuelle, avec nos partenaires, d'un salon d'information sur la formation professionnelle, technique et universitaire

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> Un conseiller pédagogique, un CO et un cadre des SÉJ participent au comité régional de l'approche orientante. Le chantier pédagogique sera réalisé en 2011-2012 Affectation d'une ressource à 17,5 heures/semaine au projet orientant pour toute la commission scolaire. Définition de la tâche en équipe de gestion (SEA, SEJ et DG). Planification de la mise en place d'un comité. – Activités à venir 2011-2012. Libération de deux enseignantes de la formation générale aux adultes (Maths et Français) à raison d'une journée par semaine. – Rencontres (4) entre enseignants de la formation professionnelle, de la formation générale aux adultes et des services éducatifs adultes – Production de matériel pédagogique : application de situations réelles d'un métier dans des cours théoriques de français et de mathématiques. Offre de courtes capsules de formation professionnelle pour la clientèle des parcours en emploi à la CSRS. Pour les élèves inscrits en métiers semi-spécialisés, en formation préparatoire au travail ou dans les projets 15 ans, offrir des formations spécifiques les aidant à acquérir des compétences transférables afin d'intégrer plus facilement le marché du travail. Les compétences les plus en demande par les écoles sont l'utilisation de la caisse enregistreuse, la communication, le service à la clientèle et la vente. Les services éducatifs adultes assument la majorité du financement requis pour la diffusion des capsules de formation. Près de six mille élèves ont visité le salon Zig-Zag. Zig-Zag a produit du matériel d'orientation adapté à chaque niveau (secondaire 3-4-5 et métiers semi-spécialisés). Les conseillers d'orientation ont pu alors effectuer une démarche structurée pour mieux préparer les élèves à la visite du salon. Excellente collaboration Interordres. Supporter les projets orientants en FGA et FGJ en mettant à leur disposition des services et des ressources, en fournissant des locaux, du personnel ou un support financier. Par exemple, le projet 15 ans en ébénisterie et en entrepreneuriat de l'École Charles-Gravel offert dans les locaux du Carrefour Environnement Saguenay et le projet 15 ans de l'École secondaire des Grandes-Marées en ébénisterie, offert en partenariat avec le CFP La Baie. D'autres collaborations pédagogiques avec les centres de formation professionnelle permettent la réalisation de plusieurs projets éducatifs orientants. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour répondre aux besoins des écoles, identification dans chaque CFP et CFGA d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour et autres activités orientantes. Production de matériel d'information scolaire et d'activités pratiques permettant l'expérimentation de plusieurs métiers. Investissements dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles primaires, secondaires et adultes, des activités pratiques orientantes. Entre autres, l'achat d'une remorque fermée équipée de divers outillages. Participation active aux travaux du comité d'approche orientante de la Commission scolaire, collaboration à la production du plan d'action et autres documents d'orientation tels que le cadre de référence. Présentation aux 6 directions de centres FGA-FP des orientations poursuivies par le comité d'approche orientante et de la documentation afférente. Les directions supportent activement les demandes qui leur sont acheminées en libérant des ressources enseignantes requises. Pour les élèves des CFGA, mise sur pied d'une série de conférences orientantes d'une durée d'une heure chacune. Ces présentations sont offertes aux 2 semaines. Des travailleurs, ex-élèves ou enseignants en FP, iront présenter leur métier. Les conseillers (ères) d'orientation supervisent les conférenciers. Poursuite de différents projets orientants en mettant à la disposition des écoles, des ressources de la FP, en fournissant des locaux, du personnel ou un support financier. Par exemple, le support aux projets particuliers 15 ans des écoles secondaires. Pour une quatrième année consécutive, près de 6 000 élèves ont visité le salon d'information scolaire interordres Zig Zag. Toute l'offre de formation professionnelle technique et universitaire de la région y est représentée. 	<ul style="list-style-type: none"> Un conseiller pédagogique est responsable du dossier « Approche orientante » La conseillère en orientation responsable du dossier participe avec le directeur adjoint des SEJ aux rencontres du comité régional A.O. La CO responsable de l'A.O. a participé, avec la délégation régionale, à une rencontre provinciale sur un vaste chantier en A.O. Affecter une ressource à 17,5 heures / semaine au projet orientant pour toute la Commission scolaire. Participation au comité d'approche orientante de la Commission scolaire et à la réalisation du plan d'action découlant du cadre de référence. Présentation aux directions de centre FGA-FP du plan d'action du comité d'approche orientante. Les directions supportent activement les demandes qui leur sont acheminées en libérant des ressources enseignantes pour la réalisation des activités. Identification dans chaque établissement d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour, les visites de Centres et les autres activités orientantes. Élaboration d'activités pratique permettant l'expérimentation de plusieurs métiers. Afin de mieux recevoir plus d'élèves et de groupe, mise en place d'une nouvelle procédure facilitant l'accès à l'offre de service orientante dans les CFP. Celle-ci fait appel à des formulaires en ligne et s'appuie sur l'élaboration d'un calendrier par CFP. Investissement dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles primaires, secondaires et adultes, certaines activités pratiques orientantes. Offre de courtes formations spécifiques issues d'éléments de compétences provenant de certains modules de DEP. Celles-ci s'adressent aux élèves des parcours en métiers semi-spécialisés, de la formation préparatoire au travail ou dans des projets 15 ans. Pour une cinquième année consécutive, les 3000 élèves de 3e, 4e et 5e secondaire de la CSRS ont visité le salon d'information scolaire Interordres Zig Zag. Toute l'offre de formation professionnelle technique et universitaire de la région y est représentée. Ce qui caractérise Zig Zag, c'est l'excellente préparation qui précède le salon alors que les conseillers d'orientation utilisent le matériel d'orientation développé pour les secondaires 3, 4 ou 5 par Zig Zag. Présentation de conférences orientantes d'une durée d'une heure chacune. Des travailleurs, ex-élèves ou encore enseignants en FP, présentent alors leur métier et répondent aux questions des élèves. Les conseillers (ères) d'orientation supervisent les conférenciers et effectuent un retour auprès des élèves participants. Poursuite de différents projets orientants (FJG-FP) en mettant à la disposition des écoles, des ressources de la FP, tels des locaux, du personnel, du matériel et des équipements. Plusieurs collaborations pédagogiques avec les centres de formation professionnelle permettent la réalisation de divers projets éducatifs orientants. Participation aux journées carrière des écoles secondaires en animant des ateliers et kiosques des différents secteurs de la FP. Avec les annonces ministérielles en AO, l'école des Quatre-Vents sera en

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
		<p>2014-2015 école –pilote au niveau régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement à l'école secondaire Fréchette pour application en 2014-2015 d'un nouveau programme local Explo-carrières. • Accueil des jeunes de secondaire II (parcours découverte). • Achat de matériel (2 scooters, équipement de sécurité). • Exploration des programmes FP régional « Vos voisins vous invitent », près de 200 jeunes de secondaire IV et V. • Projet 15 ans au CES en ébénisterie. • Projet concomitance FGJ-FP avec les jeunes (secondaire III) en mécanique de véhicule léger.

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre		Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Objectif 1.2 En 2013, diminuer à 15 % le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	Le taux de sortants sans diplôme.	Diminuer de 1,7 % (soit 6 décrocheurs par année à clientèle constante).	16,7 %	16,7 %	16,0 %	15,5 %	15,0 %			
			Résultat 08-09 au bilan 4 10,3 %	Résultat 09-10 au bilan 4 12,3 %	Résultat 10-11 au bilan 4 9,7 %	Résultat 11-12 au bilan 4 9,2 %	Résultat 12-13 ????		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les recommandations du comité régional de la persévérance scolaire formé des représentants des quatre commissions scolaires de la région et traitant notamment de la réussite des garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux travaux du comité Mise en œuvre des recommandations du comité

BUT 1 : L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Le comité a tenu 3 rencontres et a réorienté ses travaux en fusionnant 2 groupes de travail. Ce nouveau comité nommé Ensemble, mobiliser pour agir, a priorisé la réussite des garçons. Une lettre a été expédiée aux partenaires pour leur demander leur appui.</p>	<p>Le comité « ensemble mobiliser pour agir » a tenu 4 rencontres. Un dépliant a été produit afin de présenter les objectifs et les priorités du comité. Une équipe de travail a répertorié des initiatives scolaires qui s'inscrivaient dans les objectifs du comité afin de produire un recueil de stratégies efficaces. Des outils d'analyse ont été produits afin d'effectuer un recensement d'actions qui soient le plus pertinent possible.</p>	<p>Le comité « ensemble mobiliser pour agir » a tenu 2 rencontres. Une campagne de promotion s'étalant sur trois semaines a été mise en place dans les 4 commissions scolaires afin de faire connaître le site internet et les projets qui ont été répertoriés. Un lancement officiel a été réalisé à la journée régionale sur la persévérance scolaire en février 2013. Les directions du primaire et du secondaire ont été invitées à référer des actions porteuses afin de les placer sur le site EMA. Une relance a été effectuée également au CCEP et au CCES.. Une présentation a également été effectuée lors d'un CCG.</p>

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :										
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			13-14
Lecture										
Objectif 2.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % par année le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	Le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 44.</i>	Augmenter de 2 %	88 %	88 %	88 %	89 %	90 %	90 %	<ul style="list-style-type: none"> Tracer le portrait Commission scolaire des résultats obtenus en lecture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire et déterminer les cibles à atteindre pour les années suivantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Tableau synthèse présentant les résultats en fin de cycles Augmentation du % des élèves ayant atteint les attentes minimales Outils utilisés : GPI, bilans
					Résultat 10-11 88 %	Résultat 11-12 89,4 %	Résultat 12-13 87,1 %	Résultat 13-14 88 %	<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation aux enseignants du primaire et du secondaire sur l'enseignement explicite des stratégies en lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations données, nombre de participants
									<ul style="list-style-type: none"> Affecter un conseiller pédagogique à chacune des écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jours/année par écoles accompagnées
									<ul style="list-style-type: none"> Développer l'expertise professionnelle de l'équipe des services pédagogiques pour accompagner les écoles dans le développement des habiletés de lecture des garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de conseillers pédagogiques formés Nombre d'écoles formées
									<ul style="list-style-type: none"> Former les équipes d'enseignants du préscolaire et du 1er cycle du primaire dans la prévention des difficultés d'apprentissage par un dépistage précoce et la mise en place d'interventions soutenues sur les savoirs essentiels en lecture : offre de formation « Apprendre à lire des bases solides » pour tous les enseignants du préscolaire et du 1er cycle du primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants à la formation par école (préscolaire – primaire)
									<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les écoles secondaires (services éducatifs jeunes) dans la réalisation de leur plan de réussite pour supporter leurs élèves en lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles accompagnées
									<ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences professionnelles de l'équipe des services pédagogiques dans l'enseignement explicite d'apprendre en lisant. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet de recherche encadré par Mme Sylvie Cartier Nombre de rencontres
									<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les équipes des écoles secondaires dans la réalisation du projet pilote « Apprendre en lisant ». 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles et nombre d'enseignants engagés dans le projet Nombre de rencontres Production d'un rapport sur l'évaluation des retombées

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE		
Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> Établissement du portrait CS à partir de SPSS et LUMIX pour juin 2011 Présentation des résultats aux directions 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement du portrait CS à partir de LUMIX pour juin 2012 Présentation des résultats aux directions en septembre 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Établissement du portrait CS à partir de LUMIX pour juin 2012 Présentation des résultats aux directions en septembre 2012, 49 participants Établissement du portrait CS à partir de LUMIX pour juin 2013 Présentation des résultats aux directions en septembre 2013, 51 participants
<ul style="list-style-type: none"> Formation lecture sous toutes ses coutures à 10 équipe- école (143 enseignants) 	<p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 nouvelles cohortes : 2,5 jours de formation : 40 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Première cohorte : 4, 5 jours de formation et accompagnement : 12 participants <p>Accompagnement d'une équipe-école : 2 jours de formation : 16 participants</p>	<p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 nouvelle cohorte : 2,5 jours de formation : 19 participants <p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 nouvelles cohortes : 2,5 jours de formation : 12 et 16 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Première cohorte : 4,5 jours de formation et accompagnement : 11 participants Présentation aux enseignants piliers (primaire), ½ journée : 32 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Première cohorte (prim.) : 4 jours de formation et accompagnement : 11 pers. Deuxième cohorte (prim.) : 4,5 jours de form. et accompagnement : 14 pers. Troisième cohorte (sec.) : 4,5 jours de form. et accompagnement : 16 pers.
<ul style="list-style-type: none"> Primaire : 5 jours/année/école Secondaire : 24 jours/année/école pour 8 disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> Primaire : 5 jours/année/école Secondaire : 24 jours/année/école pour 8 disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> Primaire : 5 jours/année/école Secondaire : 24 jours/année/école pour 8 disciplines Un CP attiré à chacune des écoles primaires et secondaires
<ul style="list-style-type: none"> Congrès sur l'apprentissage chez les garçons (1 CP) Formation sur la lecture et l'écriture chez les garçons (4 CP) 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec Mme Andrée Lessard de l'UQAC sur l'apprentissage des filles et des garçons, 6 conseillers pédagogiques Aucune activité
<ul style="list-style-type: none"> 59 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la formation « apprendre à lire : des bases solides » : 13 participants Mise en œuvre du projet-pilote Cap sur la prévention <ul style="list-style-type: none"> 5 rencontres du comité de pilotage : 5 membres du comité 5 rencontres équipe-école supervisées par la conseillère pédagogique en français : 11 participants 4 rencontres équipe-école : 9 participants 4 journées de formation : 79 participants 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la formation « Apprendre à lire : des bases solides » : 6 participants Mise en œuvre du projet-pilote Cap sur la prévention <ul style="list-style-type: none"> 5 rencontres du comité de pilotage : 5 membres du comité 5 rencontres équipe-école supervisées par la conseillère pédagogique en français : 18 participants 4 rencontres équipe-école : 16 participants 1 accompagnement pour les groupes-besoin : 5 participants 1 journée de formation : 7 participants Mise en place de l'approche « Lecture d'histoire enrichie » issue du projet CAP sur la prévention expérimentée dans 2 écoles depuis 2011 pour toutes les classes de maternelle de la Commission scolaire Formation des enseignants du préscolaire ne l'ayant pas encore reçue : 38 participants Formation des enseignants en orthopédagogie sur l'intensification de l'intervention sur le développement de la conscience phonémique : 30 participants Libération d'une enseignante en orthopédagogie pour l'équivalent de 3 jours/semaine pour accompagner les équipes dans la mise place de la pratique de Lecture d'histoire enrichie et des enseignants en orthopédagogie dans la mise en place d'une intervention plus intensive <ul style="list-style-type: none"> Rencontres d'accompagnement par secteur : 20 participants Accompagnement d'équipe ou individuel : 25 rencontres

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014



BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> 5 écoles accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> 3 écoles secondaires, 10 rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de besoin en 2012-2013. Pas de besoin en 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> 2 ans d'accompagnement 7 rencontres sur 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par courriels avec M^{me} Cartier et une visioconférence Formation au Camp de lecture « La lecture dans toutes les disciplines »: 2 jours, par le MELS : 20 participants 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité. Mme Cartier était en année d'étude en Europe. Aucune activité
<ul style="list-style-type: none"> 8 enseignants 3 jours Rapport de Sylvie Cartier suivra à l'automne 	<ul style="list-style-type: none"> 1 école, 6 enseignants 1 journée Participation au QAPL (questionnaire apprendre par la lecture) qui a permis une analyse du développement de la perception des élèves face à la lecture : 5 groupes d'élèves de l'école secondaire des Grandes-Marées 	<ul style="list-style-type: none"> École secondaire des Grandes-Marées, 1 enseignante 1 rencontre, ½ journée, reportée en septembre La participation au QAPL (questionnaire apprendre par la lecture) n'a pas eu lieu cette année : le QAPL était en restructuration Aucune activité

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			13-14
Lecture										
Objectif 2.2 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français, volet lecture 3 ^e cycle du primaire.	Le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français, volet lecture 3 ^e cycle du primaire. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 45.</i>	Augmenter de 2 %	83 %	83 %	83 %	84 %	85 %	85 %	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les résultats obtenus aux épreuves ministérielles et commissions scolaires des 2^e et 3^e cycles du primaire et cibler les interventions et les objectifs d'amélioration pour chacune des écoles primaires. Ajuster l'offre de formation et d'accompagnement par les services pédagogiques en fonction de l'analyse des résultats obtenus dans chacune des écoles primaires, Accompagner les enseignants à la passation et à la préparation de l'épreuve de lecture ministérielle au 3^e cycle du primaire. Offre de formation sur l'enseignement explicite des stratégies en lecture : La lecture sous toutes ses coutures aux enseignants du primaire. Ajouter une épreuve de lecture à la fin du 2^e cycle du primaire. Soutenir et accompagner les écoles primaires dans la mise en place des mesures du plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait de chacune des écoles et assurer le suivi aux équipes : (nombre de rencontres). Outils utilisés : <ul style="list-style-type: none"> Épreuves ministérielles et commission scolaire Traitement informatisé des données pour chacune des écoles. Dépôt d'un plan de formation diversifié et adapté. Bilan du nombre de formations données et le nombre de participants. Nombre d'enseignants accompagnés Nombres de formations données Nombre d'écoles accompagnées Programme de mesure et d'évaluation 2009-2010. Dépôt et analyse, par les services éducatifs jeunes, du plan d'action des écoles au regard des éléments prescriptifs contenus dans le plan d'action ministériel
					Résultat 10-11 74 %	Résultat 11-12 81 %	Résultat 12-13 80 %	Résultat 13-14 80 %		

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
Lecture		
<ul style="list-style-type: none"> • 9 rencontres pour 7 écoles • Réalisé • Données analysées avec SPSS et LUMIX pour juin 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 rencontres pour 16 écoles • Réalisé • Données analysées avec LUMIX pour juin 2012 	<ul style="list-style-type: none"> • 36 rencontres pour 20 écoles primaires • 4 rencontres pour 3 écoles secondaires • Réalisé • Données analysées avec LUMIX pour juin 2013 • 30 rencontres pour 20 écoles primaires • 1 rencontre pour 1 école secondaire • Réalisé • Données analysées avec LUMIX pour juin 2013
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 18 formations différentes pour 944 enseignants rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 16 formations différentes pour 761 enseignants rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 23 formations différentes pour 487 enseignants rencontrés • Plan de formation déposé aux différentes tables • 19 formations différentes pour 331 enseignants rencontrés
<ul style="list-style-type: none"> • 34 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> • 47 participants (enseignants de 6^e année et orthopédagogues) 	<ul style="list-style-type: none"> • 57 participants (enseignants de 6^e année et orthopédagogues)
<ul style="list-style-type: none"> • 14 jours de formation • 143 enseignants du primaire 	<p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 nouvelles cohortes : 2,5 jours de formation : 40 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première cohorte : 4,5 jours de formation et accompagnement : 12 participants • Accompagnement d'une équipe-école : 2 jours de formation : 16 participants 	<p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 nouvelle cohorte : 2,5 jours de formation : 19 participants <p>Poursuite de : Lecture sous toutes ses coutures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 nouvelles cohortes : 2,5 jours de formation : 12 et 16 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première cohorte : 4,5 jours de formation et accompagnement : 11 participants • Présentation aux enseignants piliers (primaire), ½ journée: 32 participants <p>Amorce de formation en enseignement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première cohorte (prim.) : 4 jours de formation et accompagnement : 11 pers. • Deuxième cohorte (prim.): 4,5 jours de form. et accompagnement : 14 pers. • Troisième cohorte (sec.) : 4,5 jours de form. et accompagnement : 16 pers.
<p>Pour la 4^e année en lecture, une épreuve intitulée : Une histoire de perroquet a été élaborée en collaboration avec des enseignantes de 4^e année et des conseillères pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la 4^e année en lecture, une épreuve intitulée : Une histoire d'adoption a été élaborée en collaboration avec des enseignantes de 4^e année et des conseillères pédagogiques • Le prototype du MELS n'a pas été retenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Prototype MELS obligatoire commission scolaire. • Épreuve obligatoire MELS
<p>réalisé</p>	<p>11 rencontres d'accompagnement ont été effectuées avec des directions et le DGA afin de les supporter dans la réalisation de l'objectif de leur plan de réussite portant sur la réussite en français.</p>	<p>Toutes les directions d'établissement du primaire nouvellement nommées en 2012-2013 ont été accompagnées par la direction générale afin de les supporter dans l'appropriation de leur nouvelle fonction. À cet effet, 12 rencontres ont été tenues auprès des directions nouvellement nommées. Ces rencontres ont permis d'analyser leur convention de gestion et de réussite éducative de 11-12 et de planifier la rédaction celle de 12-13 de leur nouvel établissement. Ces rencontres permettaient également de regarder leur situation par rapport à la réussite en français. Dans le même sens, 6 directions ont été accompagnées (12 rencontres) en 13-14</p>

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE											
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu								
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13				
Écriture											
Objectif 2.3 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de réussite au bilan des apprentissages des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	Le taux de réussite en écriture au bilan des apprentissages des élèves. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 46.</i>	Augmenter de 2 %	87 %	87 %	87 %	88 %	89 %	%	<ul style="list-style-type: none"> Tracer le portrait Commission scolaire des résultats obtenus en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire, du 1er cycle du secondaire et des 3e, 4e et 5e secondaires et déterminer les cibles à atteindre Soutenir chacune des écoles dans l'élaboration de leur plan d'action en français et en faire une analyse en s'assurant qu'on y retrouve les interventions en écriture prescrites par le plan d'action ministériel pour l'amélioration du français. Uniformiser les pratiques de correction des élèves (autocorrection) et des enseignants à l'ensemble des écoles de la commission scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Tableau synthèse présentant les résultats en % aux bilans. Augmentation du % des élèves ayant atteint les attentes minimales. Outils utilisés : <ul style="list-style-type: none"> GPI, bilans Dépôt et analyse des plans d'action des écoles, par les services éducatifs, au regard des éléments contenus dans le plan d'action ministériel pour l'amélioration du français Élaboration des outils de correction Nombre d'écoles qui utilisent ces outils 	
					Résultat 10-11 85 %	Résultat 11-12 87,9 %	Résultat 12-13 87,9 %	Résultat 13-14 85,9 %			

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
Écriture		
<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Données analysées avec SPSS et LUMIX pour juin 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Données analysées avec LUMIX pour juin 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Données analysées avec LUMIX pour juin 2012 Réalisé Données analysées avec LUMIX pour juin 2013
<ul style="list-style-type: none"> 15 rencontres 	<p>11 rencontres d'accompagnement ont été réalisées en 11-12 auprès des directions du primaire afin de les supporter dans la mise en place d'un plan d'action en français</p>	<p>12 rencontres ont été tenues auprès des directions nouvellement nommées. Ces rencontres ont permis d'analyser leur convention de gestion et de réussite éducative de 11-12 et de planifier la rédaction celle de 12-13 de leur nouvel établissement. Le volet plan d'action en français a été abordé lors de ces rencontres. Dans le même sens, 6 directions ont été accompagnées (12 rencontres) en 13-14</p>
<ul style="list-style-type: none"> Réalisé, en cours de validation avec des enseignants 15 écoles 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé, en cours de validation avec des enseignants 30 sur 31 écoles 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé, un suivi est commencé dans les écoles 31 sur 31 écoles Réalisé, un suivi est commencé dans les écoles 31 sur 31 écoles

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :										
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Objectif 2.4 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année, le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire.	Le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 47.</i>	Augmenter de 2 %	87 %	87 %	87 %	88 %	89 %	89%	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la performance de l'ensemble des élèves aux épreuves d'écriture ministérielles des 2^e et 3^e cycles du primaire, et cibler les interventions appropriées pour chacune des écoles primaires. Ajuster l'offre de formation et d'accompagnement des services pédagogiques en fonction de l'analyse des résultats obtenus par chacune des écoles primaires. Accompagner les enseignants du primaire dans la préparation et la passation des épreuves ministérielles en écriture. 	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un portrait de chacune des écoles et assurer le suivi aux équipes (nombre de rencontres). Augmentation du % taux de réussite des élèves aux épreuves de fin de cycle. Outils utilisés : Épreuves ministérielles Traitement informatisé des données pour chacune des écoles. Dépôt d'un plan de formation diversifié et adapté. Bilan des formations données et nombre de participants. Nombre d'enseignants accompagnés.
					Résultat 10-11 79 %	Résultat 11-12 88,5 %	Résultat 12-13 87,5 %	Résultat 13-14 87,5 %		

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> • 15 rencontres • Données analysées avec SPSS • réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 écoles pour 19 rencontres • Données analysées avec LUMIX • Réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • 36 rencontres pour 20 écoles primaires • Données analysées avec LUMIX • Réalisé • 30 rencontres pour 20 écoles primaires • Données analysées avec LUMIX • Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 18 formations différentes pour 944 enseignants rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 16 formations différentes pour 761 enseignants rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation déposé aux différentes tables • 23 formations différentes pour 487 enseignants rencontrés • Plan de formation déposé aux différentes tables : • 19 formations différentes pour 331 enseignants rencontrés • 60 Accompagnements en français
<ul style="list-style-type: none"> • 105 enseignants pour la 4^e, la 6^e année et le 2^e secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 123 enseignants pour la 4^e, la 6^e année et le 2^e secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 84 enseignants pour la 4^e, la 6^e année • 2 enseignants d'adaptation scolaire primaire • 122 enseignants pour la 4^e, la 6^e année • 11 enseignants d'adaptation scolaire primaire et secondaire

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :					Moyens mis en œuvre			Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Objectif 2.5 Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire, volet écriture.	Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire, volet écriture <i>Voir la description de l'indicateur à la page 48.</i>	Augmenter de 2 %	74 %	74 % Résultat 09-10 77,9 %	74 % Résultat 10-11 79,1 %	75 % Résultat 11-12 82,8%	76 % Résultat 12-13 82 %	76% Résultat 13-14 66 %	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les enseignants dans la préparation et la passation de l'épreuve de 5e secondaire pour la production d'un discours écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enseignants accompagnés.

BUT 2 : L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> • Formation du 9 novembre auprès de 6 enseignants • 1 rencontre de suivi auprès de 4 enseignants 	<p>Formation « prise de notes » dans le cadre d'une épreuve MELS (français - écriture) : 9 enseignants 5^e secondaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation « prise de notes » dans le cadre d'une épreuve MELS (français - écriture) : 1 enseignant 5^e secondaire. • Formation MELS sur la correction de l'épreuve de 5^e secondaire en écriture : 8 enseignants, 2 conseillères pédagogiques • Projet de recherche, sur le critère 1 (adaptation à la situation d'écriture) et le critère 2 (cohérence du texte), 2 enseignantes, de l'Odysée/Dominique-Racine, accompagnées par Odette Gagnon, UQAC • Présentation des résultats du projet de recherche, sur le critère 1 (adaptation à la situation d'écriture) et le critère 2 (cohérence du texte), 2 enseignantes, de l'Odysée/Dominique-Racine, accompagnées par Odette Gagnon, UQAC

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :

Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.	Le taux de qualification des élèves HDAA. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 49.</i>	60 %	Au 30 juin 2011 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 86/145 ou 59 %	Au 30 juin 2012 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 119/174 ou 68 %	Au 30 juin 2013 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 128/187 ou 68 %	Au 30 juin 2014 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 97/178 ou 54 %	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la structure et l'organisation scolaire des services offerts aux élèves HDAA au secondaire, principalement pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation d'un comité Modèle d'organisation élaboré 	
							<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un processus d'identification et de suivi annuel des élèves handicapés inscrits en FMS, en FPT au pré-DEP et en classe régulière (DES). 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le processus d'identification des élèves Assurer le suivi auprès des directions des écoles secondaires pour s'assurer de poser les actions nécessaires à leur diplomation ou leur qualification 	
							<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un processus d'identification et de suivi annuel des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EDAA) inscrits en FMS, en FPT au pré-DEP et en classe régulière (DES). 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le processus d'identification des élèves Assurer le suivi auprès des directions des écoles secondaires pour s'assurer de poser les actions nécessaires à leur diplomation ou leur qualification 	
							<ul style="list-style-type: none"> Offrir de la formation et de l'accompagnement aux équipes d'intervenants (enseignants, éducateurs spécialisés, professionnels) qui intègrent un élève HDAA. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt d'un plan de formation pour chacune des problématiques ciblées. Nombre d'équipes d'intervenants formés Nombre de formations 	
							<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement du service d'école désignée en assurant un apport de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles désignées Nombres de ressources affectées Existence de services-conseils experts 	

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Le comité a été mis en place : 2 cadres des SÉJ, les 4 directions des écoles secondaires, quelques directions-adjointes et la conseillère pédagogique responsable de l'adaptation scolaire. 2 rencontres en début d'année 2010-2011. Aucun modèle en particulier n'a été développé. Les rencontres d'échanges ont probablement influencé les décisions organisationnelles de 2011-2012</p>	<p>Chantier pédagogique 6 décembre 2012. L'ensemble des directions et directions adjointes étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suite à ce chantier, chacune des écoles a revu leur offre de service pour les élèves en difficulté d'apprentissage et les services ont été bonifiés dans deux écoles secondaires (L'Odyssee et Charles Gravel) par l'ajout d'orthopédagogue-professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour 2012-2013, une orthopédagogue-conseil a été engagée pour soutenir les pratiques favorisant l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage dans les 3 écoles secondaires. Elle est intervenue dans 84 dossiers d'élèves. Pour 2013-2014, bonification de cette ressource à 5 jours semaine; Maintien d'une ressource orthophoniste pour les écoles secondaires; Développement d'un dossier virtuel pour les aides technologiques à l'apprentissage Soutien d'une équipe pour la restructuration de son service de PFAE (programme de formation axé sur l'emploi); Soutien pour la mise place des aides technologiques à l'apprentissage. 52 élèves ont bénéficié de cette aide. Pour 2013-2014, une orthopédagogue-conseil a été engagée 5 jours/semaine pour soutenir les pratiques favorisant l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage dans les 3 écoles secondaires. Elle est intervenue dans 133 dossiers d'élèves, dont 62 pour assurer une transition harmonieuse du primaire au secondaire. Maintien d'une ressource orthophoniste pour les écoles secondaires Soutien d'une équipe de premier cycle dans la compréhension des élèves à risque et en difficultés pour 7 rencontres Déploiement d'un dossier virtuel pour les aides technologiques à l'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> 122 postes virtuels ont été créés Soutien d'une équipe pour la restructuration de son service de PFAE (programme de formation axé sur l'emploi): 8 rencontres Soutien pour la mise place des aides technologiques à l'apprentissage. <ul style="list-style-type: none"> 94 nouveaux dossiers ont été analysés 81 élèves ont bénéficié de cette aide. De nombreuses discussions informelles ont eu lieu avec les gestionnaires des services au secondaire. Il a été convenu avec la dir-adj. des SEJ de mettre sur pied un comité de travail pour revoir l'organisation des services à l'automne 2014.
<p>Les élèves ont été identifiés, un suivi selon les résultats de juin 2011 sera réalisé en début d'année scolaire 2011-2012.</p>	<p>Les Services éducatifs jeunes s'assurent de l'identification et du suivi des élèves à l'aide du Service informatique (GPI-Charlemagne) à chaque année.</p>	<p>Les services éducatifs jeunes s'assurent de l'identification et du suivi des élèves à l'aide du Service informatique (GPI-Charlemagne) à chaque année.</p>
<p>Les élèves ont été identifiés, un suivi selon les résultats de juin 2011 sera réalisé en début d'année scolaire 2011-2012</p>	<p>Un tableau, présentant les taux de certification, les taux de diplomation et de qualification, a été déposé en septembre 2012 aux directions des écoles et à la direction générale.</p>	<p>Un tableau, présentant les taux de certification, les taux de diplomation et de qualification, a été déposé en septembre 2013 aux directions des écoles et à la direction générale.</p>
<p>Le plan de l'ensemble des formations pour les enseignants qui intègrent des élèves EHDAA sera déposé sur FORTIC en septembre 2011.</p>	<p>Le plan de formation pour les enseignants a été déposé en septembre 2011 à toutes les tables et sur Fortic. Au total 28 formations ont été offertes dans le secteur EHDAA pour un total de 34 jours de formation et 173 enseignants formés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses formations ont été offertes aux enseignants qui intègrent un élève HDAA au regard de chacune des problématiques. Au total 19 formations ont été offertes dans le secteur EHDAA pour un total de 26 jours de formation et 328 enseignants formés. De nombreuses formations ont été offertes aux enseignants qui intègrent un

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
		<p>élève HDAA au regard de chacune des problématiques. Au total 11 formations ont été offertes dans le secteur EHDA pour un total de 17,5 jours de formation et 197 enseignants/éducateurs formés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 3 écoles désignées • 3 enseignantes en adaptation scolaire, 8 techniciens en éducation spécialisée • 2 orthopédagogues professionnelles, .5 enseignante en adaptation scolaire en conseil pour les élèves ayant un trouble envahissant du développement, 4 psychoéducatrices 	<p>La direction adjointe et la CP assurent le développement des trois écoles désignées en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenant les ressources affectées; • Élaborant un plan de formation et d'accompagnement pour chacune d'elle; mettant en place un comité aviseur qui se réunit trois fois par année. 	<p>La direction adjointe et la CP assurent le développement des trois écoles désignées en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenant les ressources affectées; • Élaborant un plan de formation et d'accompagnement pour chacune d'elle; mettant en place un comité aviseur qui se réunit trois fois par année.

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE									
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11			11-12	12-13
<p>Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.</p>	<p>Le taux de qualification des élèves HDAA.</p> <p><i>Voir la description de l'indicateur à la page 49.</i></p>	<p>60 %</p>	<p>Au 30 juin 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 86/145 ou 59 % 	<p>Au 30 juin 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 119/174 ou 68% 	<p>Au 30 juin 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 128/187 ou 68 % 	<p>Au 30 juin 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 97/178 ou 54 % 	<ul style="list-style-type: none"> Établir la liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration. 	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt au comité de coordination des écoles primaires et à celui des écoles secondaires 	
							<ul style="list-style-type: none"> Dépister et intervenir rapidement auprès des élèves ayant des difficultés d'adaptation par la mise en place d'un service pour les élèves ayant 5 et 6 ans et présentant des difficultés d'adaptation. 	<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'un poste de psychoéducateur 3 jours/semaine Nombre d'interventions 	

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> La liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration se retrouve dans le cadre organisationnel des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aussi dans la politique locale relative à l'organisation des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> La liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration se retrouve dans le cadre organisationnel des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aussi dans la politique locale relative à l'organisation des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> La liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration se retrouve dans le cadre organisationnel des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aussi dans la politique locale relative à l'organisation des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La liste des stratégies efficaces et des mesures d'appui en soutien à l'intégration a été revue lors de la révision du cadre organisationnel des services offerts aux élèves HDAA pour l'année 2014-2015.
<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'une psychoéducatrice 5 jours/semaine exclusivement pour le support des milieux accueillant des élèves de ce groupe d'âge ayant des difficultés d'ordre comportemental La psychoéducatrice est intervenue dans 37 dossiers d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'une psychoéducatrice 5 jours/semaine exclusivement pour le support des milieux accueillant des élèves de ce groupe d'âge ayant des difficultés d'ordre comportemental; La psychoéducatrice est intervenue dans 40 dossiers d'élèves, elle a accompagné 6 groupes d'élèves, accompagnement de 36 enseignantes et 18 techniciennes en éducation spécialisée; Ajout d'une ressource psychoéducation 0.5 pour supporter les services 5 et 6 ans pour 2012/2013. Un nouveau modèle d'organisation des services portant sur la prévention et le dépistage des jeunes au préscolaire sera présenté aux gestionnaires, aux enseignants du préscolaire et aux intervenants des services éducatifs complémentaires le 21 août prochain. Ce modèle s'appuie sur un dépistage rigoureux, des interventions appuyées sur la recherche, des interventions école-famille concertées. 	<ul style="list-style-type: none"> Bonification de la ressource psychoéducation. Au total, 6,5 jours/semaine exclusivement pour le support des milieux accueillant des élèves de ce groupe d'âge ayant des difficultés d'ordre comportemental; Les psychoéducatrices sont intervenues dans 54 dossiers d'élèves. Un nouveau modèle d'organisation des services portant sur la prévention et le dépistage des jeunes au préscolaire est mis en place. Ce modèle s'appuie sur le modèle RAI (réponse à l'intervention), donc implique un dépistage rigoureux, des interventions appuyées sur la recherche, des interventions école-famille concertées: <ul style="list-style-type: none"> La mise sur pied d'un comité de pilotage, composé d'un représentant des psychologues, les deux psychoéducatrices affectées au service 5-6 ans, le psychologue, ressource régionale de soutien et d'expertise en trouble du comportement, les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire et au préscolaire, le coordonnateur de l'équipe d'intervention jeunesse du CSSS et la directrice adjointe des SÉJ. Le comité s'est rencontré 13 fois. La formation des enseignants pour la mise en place d'un programme universel de prévention, le 5 octobre 2012, 45 participants; La formation des psychologues pour la mise en place d'un programme de prévention plus ciblé, le 11 janvier 2013, 16 participants. 216 élèves ont participé à ces sous-groupes de prévention; La mise sur pied d'ateliers pour les parents: 4 soirées dans différents secteurs. 87 parents y ont participé Dans le cadre du projet de prévention, 12 enseignantes ont reçu 3 jours de formation; Maintien de la ressource en psychoéducation de 6,5 jours/semaine exclusivement pour le support des milieux accueillant des élèves de ce groupe d'âge ayant des difficultés d'ordre comportemental. Les psychoéducatrices sont intervenues dans les dossiers de 59 élèves et sont intervenues auprès des enseignants de 16 groupes. Maintien de la mise en place d'un modèle d'organisation des services portant sur la prévention et le dépistage des jeunes au préscolaire est mis en place. Ce modèle s'appuie sur le modèle RAI (réponse à l'intervention), donc implique un dépistage rigoureux, des interventions appuyées sur la recherche, des interventions école-famille concertées: <ul style="list-style-type: none"> La mise sur pied d'un comité de pilotage, composé d'un représentant des psychologues, une des deux psychoéducatrices affectées au service 5-6 ans, les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire et au

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
		<p>préscolaire, le coordonnateur de l'équipe d'intervention jeunesse du CSSS et la directrice adjointe des SEJ. Le comité s'est rencontré 11 fois.</p> <ul style="list-style-type: none"> o La présentation des orientations 2013-2014 aux enseignants : 73 participants; o Formation aux nouveaux enseignants sur le programme universel de prévention : 21 participants. o Présentation des orientations 2013-2014 aux directions d'école et professionnels : 55 participants o Présentation des orientations 2013-2014 et présentation d'un outil de dépistage aux enseignants en orthopédagogie : 24 participants. o La formation sur l'approche RAI aux psychologues. : 11 participants. • La mise sur pied d'ateliers pour les parents : <ul style="list-style-type: none"> o Bloc de l'automne : les parents de 65 enfants ont participé o Bloc de l'hiver : les parents de 48 enfants ont participé • Formations dans le cadre du projet CAP sur la prévention <ul style="list-style-type: none"> o Développement du langage : 8 participants o La gestion de classe : 26 participants o Les relations avec les parents : 47 participants • L'anxiété chez l'enfant : 59 participants

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE									
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :							Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11	11-12			12-13
Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.	Le taux de qualification des élèves HDAA. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 49.</i>	60 %	Au 30 juin 2011 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 86/145 ou 59 %	Au 30 juin 2012 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 119/174 ou 68%	Au 30 juin 2013 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 128/187 ou 68 %	Au 30 juin 2014 : • Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 97/178 ou 54 %	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les équipes qui intègrent un élève ayant des difficultés de comportement. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jours de formation/accompagnement 	
							<ul style="list-style-type: none"> Analyser et réviser les plans d'intervention des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) du centre ressource pour identifier leur potentiel de scolarisation et le cas échéant les diriger vers la voie susceptible de permettre leur diplomation et leur qualification. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves du centre ressource inscrits dans une formation qualifiante 	
							<ul style="list-style-type: none"> Supporter les écoles dans l'élaboration et l'application du plan d'intervention : Présence des services éducatifs au PI et du PSII. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles supportées 	

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de classe : 12 enseignants x 6 jours chacun • Enseignants de l'école désignée St-Exupéry : 14 enseignants x 8 demi-journées chacun • Formation sur « enfant-roi » : 25 enseignants x une demi-journée • Formation « comprendre la colère » : 13 intervenants (professionnels et enseignants) x 1 journée • Formation sur le trouble déficitaire de l'attention : 10 intervenants (professionnels et enseignants) x 1 journée • Formation sur le trouble de comportement : 39 intervenants (enseignants, professionnels, technicien en éducation spécialisée) x 1 demi-journée 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en gestion de classe, 36 enseignants/5 jours de formation • Formation sur le trouble de l'attachement, 30 enseignants du préscolaire/1 journée • Formation sur le trouble de l'attachement, tout le personnel de l'école Antoine de St Exupéry (31 personnes) • Formation sur l'intervention en situation de crise (CPI) 112 personnes ont reçu la formation enseignants/TES/services de garde. • Formation pour les psychologues et les psychoéducateurs (évaluation de l'élève en trouble du comportement.) • Conférence de M. Camil Sansfaçon 1 journée. 10 professionnels et plus de 60 enseignants y ont assisté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien régional a soutenu 7 enseignants par des suivis individuels. • Le soutien régional a accompagné les spécialistes en arts, en éducation physique et en anglais sur la gestion de l'élève en difficulté de comportement, en 3 demi-journées. • Les psychoéducatrices des centres d'aide sont intervenues dans 78 dossiers d'élèves. • 1 Journée de sensibilisation pour l'ensemble du personnel de l'École désignée Antoine-de-St-Exupéry sur l'approche « Nurture » • 2 journées de formation pour les enseignants et les intervenants de l'École désignée Antoine-de-St-Exupéry sur l'approche « Nurture » • Formation avancée sur le trouble de l'attachement pour un intervenant de l'École désignée Antoine-de-St-Exupéry. • Formation sur la mise en place du protocole d'intervention en situation de crise pour l'équipe d'intervention de l'École désignée Antoine-de-St-Exupéry • Rencontres de supervision clinique avec M. Louis Legault. Neuf rencontres ont eu lieu. • Rencontres de suivi avec le personnel du Centre d'aide et au besoin avec le personnel de La Parenthèse • Accompagnement des enseignants par la psychoéducatrice de l'école désignée. 76 élèves ont été suivis. • Accompagnement des enseignants par la psychoéducatrice de l'école désignée. 65 élèves ont été suivis. Interventions dans les groupes pour les habiletés sociales, 20 séances. • Rencontres de supervision clinique avec Mme Mireille Jean, soutien régional d'expertise en troubles du comportement 10 rencontres ont eu lieu. • Rencontre de suivi avec le personnel de La Parenthèse. 10 rencontres ont eu lieu. • Formation de 2 jours pour 4 enseignants et 1 TES de l'École désignée Antoine-de-St-Exupéry sur l'approche « Nurture ». • Formation avancée sur le trouble de l'attachement de 3 jours pour l'enseignant en orthopédagogie de l'école désignée Antoine-de-St-Exupéry. • Les psychoéducatrices des centres d'aide sont intervenues dans 97 dossiers d'élèves. • Accompagnement d'équipes d'intervention pour la prévention des situations de crises : <ul style="list-style-type: none"> ○ La plupart des écoles ont reçu une mise à jour d'une demi-journée. 127 participants. • Formation pour le nouveau personnel d'une journée. 52 participants.
Non-traité en 2010-2011	4 élèves du Centre ressources ont été orientés vers des parcours qui qualifient : 1 élève vers le groupe univers, 1 élève en Cheminement particulier continu, 2 au parcours de formation axé sur l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Un élève de l'école Charles-Gravel ayant une DIMS se voit remettre une certification FPT • 2 élèves ayant une déficience intellectuelle ont été orientés vers le programme FPT pour l'année scolaire 14-15.

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>La directrice des services éducatifs, la directrice adjointe aux services éducatifs et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire ont accompagné les écoles dans 35 dossiers de Plan d'intervention ou de plan de service individualisé intersectoriel</p>	<p>La directrice des services éducatifs, la directrice adjointe aux services éducatifs et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire ont accompagné les écoles dans 50 dossiers de Plan d'intervention ou de plan de service individualisé intersectoriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La directrice des Services éducatifs, la directrice adjointe aux Services éducatifs et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire ont accompagné les écoles dans 27 dossiers de plan d'intervention ou de plan de service individualisé intersectoriel • La directrice des Services éducatifs, la directrice adjointe aux Services éducatifs et la conseillère pédagogique en adaptation scolaire ont accompagné les écoles dans 30 dossiers de plan d'intervention ou de plan de service individualisé intersectoriel.

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE									
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu						
			Départ	09-10	10-11			11-12	12-13
<p>Objectif 3.1 En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.</p>	<p>Le taux de qualification des élèves HDAA.</p> <p><i>Voir la description de l'indicateur à la page 49.</i></p>	<p>60 %</p>	<p>Au 30 juin 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 86/145 ou 59 % 	<p>Au 30 juin 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 119/174 ou 68% 	<p>Au 30 juin 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 128/187 ou 68 % 	<p>Au 30 juin 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de qualification (DES, FMS, FPT, DEFIS) des EHDAA : 97/178 ou 54 % 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un outil informatisé pour les PI et les PSII. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'outil informatisé 	

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Les directions d'école primaire et secondaire ont bénéficié de deux jours de formation sur l'analyse et les stratégies de gestion de la démarche des plans d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 décembre 2010 • 8 février 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation offerte à l'ensemble des directions d'école sur le nouvel outil informatisé septembre 2011. 27 janvier 2012 pour les professionnels, présentation au comité de parents en février 2012 • Un comité de développement a été mis sur pied afin de poursuivre le développement de l'outil. 5 formulaires additionnels ont été développés et des ajustements ont été apportés afin de s'arrimer au canevas de base national La CP, la personne-ressource en accompagnement des gestionnaires et la directrice adjointe des Services éducatifs jeunes ainsi que les services informatiques siégeaient sur ce comité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de développement a été mis sur pied afin de poursuivre le développement de l'outil. 5 formulaires additionnels ont été développés et des ajustements ont été apportés afin de s'arrimer au canevas de base national. • La CP en adaptation scolaire et les services informatiques ont travaillé de concert. • 9 rencontres ont été nécessaires pour l'élaboration, les ajustements et la vérification des nouveaux outils. • Les nouveaux formulaires ont été livrés le 16 mai 2013. Ils ont été présentés aux directions d'école les 20 mai et 11 juin 2013. • Des mises à jour ont été faites dans les formulaires après deux années d'utilisation. 2 formulaires additionnels ont été développés. • Statistiques d'utilisation des formulaires : <ul style="list-style-type: none"> o Plan d'Intervention : 1 435 formulaires pour 1 111 élèves distincts; o Formulaire de référence et portrait de l'élève : 275 formulaires pour 258 élèves; o Fiche de consignation d'observations et d'interventions : 3 731 formulaires pour 1 175 élèves; o Mise en place des outils d'aides technologiques : 227 formulaires pour 224 élèves; o Planification des exigences pédagogiques : 121 formulaires pour 114 élèves; o Reconnaissance des troubles du comportement : 3 formulaires pour 2 élèves; o Sommaire des interventions professionnelles : 757 formulaires pour 637 élèves.

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :						Moyens mis en œuvre		Mécanismes de suivi et d'évaluation		
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Sécurité des établissements										
Objectif 4.1 En 2013, 100 % de nos écoles primaires et secondaires auront effectué un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 50.</i>	Un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence.	100 % des écoles	50 %	50 %	50 %	75 %	100 %	100%	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'un agent pivot pour accompagner les directions des écoles primaires et secondaires en 09-10 et poursuite de cet engagement en 10-11. Production d'instruments pour établir et suivre de façon continue par école primaire et secondaire l'évolution du portrait des situations de violence (caractéristiques des agresseurs et des victimes, types de manifestations, lieux, moments). Production du portrait personnalisé de chaque école primaire et secondaire, production et mise à jour périodique et annuelle du plan d'action de l'établissement La stratégie locale d'intervention de chaque école primaire et secondaire fera partie des objets des conventions de gestion et de réussite éducative Dépôt et validation du plan d'action en toxicomanie auprès des partenaires internes et externes. Mise en œuvre progressive du plan d'action : établissement des priorités et affectation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement en 10-11 d'un agent pivot Nombre d'écoles accompagnées
					Résultat 10-11 75 %	Résultat 11-12 100 %	Résultat 12-13 100 %	Résultat 13-14 100 %		

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Engagement d'un agent pivot CSRS : Mme Caroline Harvey. Accompagnement de 14 écoles primaires et de 4 écoles secondaires.</p>	<p>Engagement d'un agent pivot en remplacement de M^{me} Caroline Harvey. Accompagnement de 12 écoles primaires et 1 école secondaire.</p>	<p>Engagement d'un agent pivot CSRS : Mme Kathleen Belley. Mme Belley est intervenue dans plusieurs écoles primaires et secondaires dans le cadre du dossier de lutte à l'intimidation, d'élaboration des plans exigés par la loi 56 et de l'intervention requise lors de situation d'intimidation. Elle participait également au comité CSRS pour contrer l'intimidation. Elle était également responsable du dossier des situations exceptionnelles. Pour 13-14, l'agent pivot a été engagé pour une journée semaine et était supportée par une direction adjointe du primaire. Plusieurs rencontres d'accompagnement ont été effectuées par la direction adjointe afin de supporter les directions dans la mise à jour de leur plan d'action.</p>
<p>L'instrument de mesure a été élaboré et suggéré pour le portrait de la situation en 2009-2010.</p>	<p>L'instrument de mesure n'a pas été utilisé en 2011/2012. Mises à jour effectuées en 2011-2012.</p>	<p>De par les exigences en lien avec la loi contre la violence et l'intimidation, les écoles ont produit leur portrait école ou ont planifié de le faire dans l'année 13-14. On dénombre 20 écoles qui ont complété et 16 à venir. Chaque école a reçu l'analyse de leur plan d'action de même que les outils nécessaires afin de répondre aux exigences de la loi 56.</p>
<p>Portrait de situation en fonction des facteurs de protection : 22 écoles primaires et 4 écoles secondaires. Portrait de situation en fonction des manifestations : 25 écoles primaires et 4 écoles secondaires. Bonification des portraits de situation des projets éducatifs en lien avec la violence. Mise à jour périodique et annuelle de la stratégie locale d'intervention : la mise à jour se fait conjointement avec la révision annuelle du plan de réussite.</p>	<p>Mise à jour annuelle de la stratégie locale dans 19 écoles primaires avec la révision du plan de réussite. Recensement des protocoles de gestion des situations d'intimidation dans 27 écoles primaires et 4 écoles secondaires.</p>	<p>Selon les demandes de la loi contre l'intimidation et la violence, toutes les écoles ont révisé leur stratégie de prévention et leur protocole d'intervention. Accompagnement spécifique par l'agent pivot de 15 directions et leur équipe pour 20 écoles: Chaque école a reçu l'analyse de leur plan d'action de même que les outils nécessaires afin de répondre aux exigences de la loi 56. Chaque plan d'action 13-14 a été analysé afin de vérifier si les ajustements proposés en 12-14 ont été effectués pour 14-15.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'action a été mis à jour par le comité tout au long des 7 rencontres qui ont été tenues en 2010-2011. Des rencontres ont eu lieu entre une représentante de CLSC, la directrice des services éducatifs jeunes et la ressource en prévention des toxicomanies de la CS. 	<p>Le comité a tenu 5 rencontres. Le plan d'action a été mis à jour et des guides d'intervention contenant plusieurs outils ont été produits pour chacun des secteurs (primaire, secondaire, adultes).</p>	<p>Le comité a tenu 4 rencontres. Des guides ont été utilisés par tous les secteurs de la commission scolaire afin de supporter et d'outiller les intervenants et le personnel. Le plan d'action a été mis à jour et des cibles chiffrées ont été ajoutées. Chaque indicateur a été décrit afin de préciser la méthode pour calculer les résultats obtenus. Une vidéo a été produite avec des élèves de la Commission scolaire afin de faire de la prévention en toxicomanie. Cette vidéo sera diffusée à l'automne 2103. Une vidéo a été produite avec des élèves de la Commission scolaire afin de faire de la prévention en toxicomanie. Cette vidéo sera diffusée à l'automne 2103. Le comité a tenu 2 rencontres en 13-14. Le comité a procédé au lancement de la vidéo dans le cadre la semaine de prévention des toxicomanies. Plus de 900 visionnements ont été répertoriés à ce jour. Le plan d'action a été mis à jour.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Une personne a été engagée 2 jours par semaine à partir du mois d'octobre 2010 afin de piloter le dossier de la prévention des toxicomanies. 	<p>Une intervenante a été engagée 5 jours semaine afin de coordonner les activités du comité de prévention des toxicomanies et celles du comité des intervenants.</p>	<p>Une intervenante a été engagée 17,5 heures par semaine afin de coordonner les activités du comité de prévention des toxicomanies et celles du comité des intervenants. Le plan d'action a été mis à jour. Pour 13-14 aucun intervenant n'a été engagé le comité des intervenants, composé de représentant de chaque établissement, a assuré le suivi.</p>

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							Moyens mis en œuvre
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Saine alimentation										
Objectif 4.2 Chaque année scolaire, maintenir dans 100 % de nos écoles et centres une offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien et exemple de « malbouffe ».	L'offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 51.</i>	100 % des écoles et des centres	100 %	100 %	Résultat 10-11 100 %	Résultat 11-12 100 %	Résultat 12-13 100 %	Résultat 13-14 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les écoles et les centres en nous assurant de la qualité de l'offre alimentaire au moment de l'élaboration des devis alimentaires pour les cafétérias et les services de garde. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation 2 fois/an, par le comité de suivi des cafétérias, du respect des devis et de la qualité de l'offre alimentaire fournie par les traiteurs.
								<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des devis alimentaires en collaboration avec une diététiste. 	<ul style="list-style-type: none"> Inspection annuelle et ponctuelle des lieux (cafétérias et garderies) par une diététiste et production d'un rapport de conformité ou de non-conformité. Le service des ressources matérielles assure le suivi requis auprès des traiteurs et des directions des écoles. 	

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>3 rencontres du Comité Cafétéria se sont tenues les 7 octobre 2010, 8 décembre 2010 et 12 avril 2011. Les 3 gestionnaires administratifs d'établissement des 4 écoles secondaires, le régisseur en approvisionnement ainsi que la direction du centre L'Oasis font partie de ce comité. Les membres du comité se réunissent afin d'échanger sur leur vécu dans leur cafétéria puis le traiteur est invité à se joindre à nous. Les principaux points abordés sont le respect du menu, les améliorations à apporter au menu et les insatisfactions de la clientèle à l'égard des services alimentaires.</p>	<p>4 rencontres du Comité Cafétéria se sont tenues les 4 octobre 2011, 6 décembre 2011, 20 mars 2012, 22 mai 2012,. Les 3 gestionnaires administratifs d'établissement des 4 écoles secondaires, le régisseur en approvisionnement ainsi que la direction du centre L'Oasis font partie de ce comité. Les membres du comité se réunissent afin d'échanger sur leur vécu dans leur cafétéria puis le traiteur est invité à se joindre à nous. Les principaux points abordés sont le respect du menu, les améliorations à apporter au menu et les insatisfactions de la clientèle à l'égard des services alimentaires.</p>	<p>Le Comité cafétéria a tenu trois rencontres, le 16 octobre 2012, le 6 décembre 2012 et le 21 mai 2013. Étaient présents, les trois gestionnaires administratifs d'établissement pour les 4 établissements secondaires, les directions représentant les Centres Laure-Conan et l'Oasis, la technicienne aux achats et le directeur adjoint des ressources matérielles. Les membres du comité ont échangé du vécu dans leur cafétéria puis le traiteur s'est joint au comité. Les principaux points abordés sont le respect et les améliorations à apporter au menu, les insatisfactions de la clientèle à l'égard des services alimentaires et les ajustements à mettre en place en raison de travaux ou d'événements spéciaux. Les membres ont souligné leur grande satisfaction à instaurer une rencontre avec les chefs cuisiniers en fin d'année scolaire comme celle de juin 2012.</p> <p>En raison de la tenue des Jeux du Québec, les membres ont fait une mise au point sur l'exclusivité accordée au traiteur sur l'utilisation de la cuisine louée dans les cafétérias. Le comité a convenu avec le traiteur de substituer 2 éléments au menu pour les dernières semaines de l'année scolaire et d'offrir des choix plus estivaux, mais sants.</p>
<p>Un mandat fut confié à une technologue en nutrition. Le mandat incluait la visite de cafétérias d'écoles secondaires, un rapport de ces visites et une analyse du cycle de menu au secondaire ainsi qu'une analyse du cycle de menu des écoles primaires. Les visites ont eu lieu le 10 novembre 2010, le 16 novembre 2010 et le 18 novembre 2010. Le rapport a été remis aux membres du comité ainsi qu'au traiteur pour que les correctifs soient apportés.</p>	<p>Un mandat fut confié à une technologue en nutrition. Le mandat incluait la visite de cafétérias d'écoles secondaires, un rapport de ces visites et une analyse du cycle de menu au secondaire ainsi qu'une analyse du cycle de menu des écoles primaires. Les visites ont eu lieu le 10 avril 2012 (L'Oasis), 11 avril 2012 (Lafontaine), 13 avril 2012 (Charles-Gravel), 17 avril 2012 (CFPMM), 18 avril 2012 (ESGM), 19 avril 2012 (Fréchette) et le 1er mai 2012 (Dominique-Racine). Le rapport a été remis aux membres du comité ainsi qu'au traiteur pour que les correctifs soient apportés.</p>	<p>Les services ont été interrompus en mai dans trois cafétérias pour permettre la réalisation de travaux. Ainsi, nous avons procédé au remplacement de la hotte de l'école Fréchette, au remplacement de la hotte et à la réfection de la trappe à graisse à l'école secondaire des Grandes-Marées et à la réfection de l'égout au Centre Laure-Conan.</p> <p>Également, dans la poursuite du développement durable, plusieurs transformations ont été réalisées au cours de l'été à Laure-Conan, ajout de vaisselle permanente et d'un lave-vaisselle.</p>

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :								Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu							
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14		
Mode de vie physiquement actif										
Objectif 4.3 Annuellement, 100 % de nos écoles primaires et secondaires offrent régulièrement aux élèves un enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves.	L'offre d'enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 52.</i>	100 % des écoles	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	<ul style="list-style-type: none"> Affectation d'un poste d'agent de développement à la vie étudiante aux services éducatifs jeunes pour soutenir les écoles primaires et secondaires dans l'élaboration de leur offre aux élèves d'une programmation d'activités physiques diverses pendant l'année scolaire (ex : journées sportives, parascolaire sur l'heure du midi et après les heures de classe, ligues sportives...). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'écoles certifiées Iso-actives Tableau de bord annuel de l'offre pour chaque école et nombre d'élèves participants.
					Résultat 10-11 100 %	Résultat 11-12 100 %	Résultat 12-13 100 %	Résultat 13-14 100 %		

But 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> 8 écoles sont certifiées iso-actives <p>Des expérimentations ont été réalisées en 2010-2011 quant à l'organisation de diverses activités sportives offertes aux écoles primaires (tournoi de soccer, corde accro). Une offre de service plus formelle sera élaborée en 2011-2012</p>	<p>En 2011-2012, l'accent a été mis sur l'organisation d'activités sportives pour les écoles primaires. Voici les activités qui ont été offertes aux élèves du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Crosscountry des couleurs (23 septembre 2011) Coupe du monde de patinage de vitesse (24 au 28 octobre 2011) Festival de soccer (27 janvier 2012) Festival de badminton (24 février 2012) Festival d'athlétisme (26 et 27 avril 2012) Participation au lancement du grand Défi Pierre Lavoie (4 mai 2012) 	<p>En 2012-2013, voici les activités qui ont été offertes aux élèves du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Crosscountry des couleurs (21 septembre 2012) 25 écoles participantes, 1260 inscriptions Festival de badminton (19 novembre 2012) 7 écoles participantes, 109 joueurs Festival de soccer (25 janvier 2013) 12 écoles participantes, 20 équipes, 244 joueurs Festival de DBL (26 avril 2013) dribble, botte, lance 9 écoles participantes, 16 équipes, 113 jeunes Festival d'athlétisme (7 mai 2013) 8 écoles participantes, 325 inscriptions <p>En 2013-2014, voici les activités qui ont été offertes aux élèves du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Crosscountry des couleurs (27 septembre 2013) 24 écoles participantes, 1265 inscriptions Festival de badminton (7 novembre 2013) 9 écoles participantes, 166 joueurs Festival de soccer (24 janvier 2014) 12 écoles participantes, 179 joueurs Festival d'athlétisme (6 mai 2014) 8 écoles participantes, 353 inscriptions Mini défi Pierre Lavoie (26 mai 2014) 175 participants Compétition Hershey (17 juin 2014) 190 inscriptions
<p>Nous avons 19 ententes de partenariats avec les municipalités du territoire de la CSRS (2 patinoires, 2 piscines, 1 gymnase, 2 terrains extérieurs et 12 parcs-écoles).</p> <p>Les projets d'investissements suivants ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réfection des finis intérieurs du gymnase C-401 à Lafontaine (150 000 \$) Réaménagement des vestiaires et des douches à Charles-Gravel (600 000 \$) Réfection des finis intérieurs du gymnase à Saint-Cœur-de-Marie (20 000 \$) Embellissement de la cour de l'école Félix-Antoine-Savard (70 000 \$) Parc multigénérationnel de l'école Des Quatre-Vents – phase 1 (100 000 \$) 	<p>Nous avons 22 ententes de partenariats avec les municipalités du territoire de la CSRS (2 patinoires, 1 gymnase, 2 piscines, 2 terrains extérieurs et 15 parcs-écoles)</p> <p>Les projets d'investissements suivants ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc multi générationnel de l'école Des Quatre-Vents - phase 2 (82 500 \$); Embellissement de la cour de l'école Ste-Bernadette (88 000 \$); Aménagement de sentiers à l'école Dominique-Racine (15 000 \$); Aménagement d'une patinoire à l'école Fréchette (65 000 \$); Réfection de la piscine à l'école Des Grandes-Marées (2,5 M \$). 	<p>Nous avons 22 ententes de partenariats avec les municipalités du territoire de la CSRS (2 patinoires, 1 gymnase, 2 piscines, 2 terrains extérieurs et 17 parcs-écoles).</p> <p>Les projets d'investissements suivants ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Embellissement de la cour de l'école Mont-Valin (24 120 \$); Embellissement de la cour de l'école Saint-cœur-de-Marie (60 000 \$); Aménagement d'un gymnase synthétique (210 000 \$) Réaménagement des vestiaires et des douches à Dominique-Racine (600 000 \$) Remplacement du couvre-plancher du gymnase à Médéric-Gravel (60 000 \$) Construction d'un gymnase à l'école St-Denis / St-Isidore Construction d'un gymnase à l'école Ste-Bernadette Bloc sanitaire à l'école Saint-Antoine

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :

Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			13-14
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 53.</i>	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la concertation FGJ (formation générale jeune), FGA (formation générale adulte) et FP (formation professionnelle). 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux du comité de concertation entre la formation générale des jeunes et la formation professionnelle Nombre de rencontres
				Résultat 09-10 8 %	Résultat 10-11 8,1 %	Résultat 11-12 8,4 %	Résultat 12-13 7,6 %	Résultat 13-14 7,7 %		
									<ul style="list-style-type: none"> Supporter les centres de la formation générale des adultes dans l'actualisation et le développement de l'approche orientante. 	<ul style="list-style-type: none"> Des projets sont développés Réalisation d'un chantier pédagogique par les services éducatifs jeunes en 2011-2012 (participation des centres de FGA)

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE		
Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Le comité a poursuivi ses travaux avec 4 rencontres en 2010-2011.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concertation des secteurs jeunes et adultes. Comité de travail composé d'enseignants et de professionnels (conseillers d'orientation et conseillers pédagogiques) de la formation générale ainsi que de la formation professionnelle visant à développer, organiser et effectuer le suivi pédagogique d'activités conjointes ciblées telles que Métiers-études. 	<p>Le comité a poursuivi ses travaux avec 3 rencontres en 2011-2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> Un logigramme a été produit afin de préciser les actions à poser et les personnes responsables de chacune de ces actions dans les interventions auprès des élèves qui quittent leur formation, et ce, autant au secteur jeune qu'au secteur des adultes. 	<p>Le comité a tenu 3 rencontres. Les travaux ont porté principalement sur le développement d'une compréhension commune des résultats obtenus sur le taux de qualification et de diplomation de même que sur la nécessité de développer des stratégies pour améliorer le suivi des cohortes d'élèves.</p> <p>Une conseillère en orientation a répertorié plusieurs élèves ayant quitté nos écoles et nos centres sans qualification. Elle en a contacté plusieurs afin de les inscrire dans une démarche de qualification (400). 74 élèves inscrits en concomitance DES-DEP (dont 4 à la MFR).</p> <p>Le logiciel Relance a été mis en place et présenté aux conseillers en orientation.</p> <p>Une rencontre a été tenue le 26 juin avec les SEJ, les SEA, le SI et le DGA afin de présenter une fiche informatisée qui pourrait aider à mieux suivre les élèves quittant sans diplôme ni qualification. Un projet de suivi de cohorte informatisé a été élaboré.</p> <p>Le comité de concertation FGJ-FGA-FP a tenu trois rencontres soit le 22 octobre, 23 mars et 12 juin. Le comité a vu à la réalisation des objectifs du plan d'action et a particulièrement travaillé sur le suivi des élèves ayant quitté sans être diplômés ni qualifiés. En ce sens le logigramme a été revu afin d'assurer un meilleur arrimage entre les intervenants qui doivent communiquer avec les élèves non qualifiés et ne fréquentant aucun de nos établissements.</p> <p>Le logiciel Relance actualisé pour les conseillers en orientation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Support aux projets orientants des écoles secondaires et des centres d'éducation des adultes. Supporter les projets orientants en mettant à leur disposition des services et des ressources, en fournissant des locaux, du personnel ou un support financier. Par exemple, le projet 15 ans en ébénisterie et en entrepreneuriat de l'École Charles-Gravel offert dans les locaux du Carrefour Environnement Saguenay et le projet 15 ans de l'École secondaire des Grandes-Marées en ébéniste offert en partenariat avec le CFP La Baie. D'autres collaborations pédagogiques avec les centres de formation professionnelle permettent la réalisation de plusieurs projets éducatifs orientants. 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles et centres des activités pratiques orientantes directement dans leur milieu respectif. Entre autres, l'achat d'une remorque fermée équipée de divers outillage tels compresseur soudeuse et génératrice. Pour les élèves des CFGA, mise sur pied d'une série de conférences orientantes d'une durée d'une heure chacune. Ces présentations sont offertes aux 2 semaines. Des travailleurs, ex-élèves ou enseignants en FP, iront présenter leur métier. Les conseillers (ères) d'orientation supervisent les conférenciers. Pour répondre aux besoins des écoles, identification dans chaque CFP et CFGA d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour et autres activités orientantes. Les directions des centres FP supportent activement les demandes qui leur sont acheminées en libérant des ressources requises. Production de matériel et d'activités pratiques permettant l'expérimentation de plusieurs métiers. 	<p>Identification dans chaque établissement d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour, les visites de Centres et les autres activités orientantes. Élaboration d'activités pratiques permettant l'expérimentation de plusieurs métiers.</p> <p>Afin de mieux recevoir plus d'élèves et de groupes, mise en place d'une nouvelle procédure facilitant l'accès à l'offre de service orientante dans les CFP.</p> <p>Investissements dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles primaires, secondaires et adultes, certaines activités pratiques orientantes.</p> <p>Affecter une ressource à 17,5 heures/semaine au projet orientant pour toute la Commission scolaire.</p> <p>Participation au comité d'approche orientante de la commission scolaire.</p> <p>Les directions supportent activement les demandes qui leur sont acheminées en libérant des ressources enseignantes pour la réalisation des activités.</p> <p>Pour une cinquième année consécutive, les 3000 élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont visité le salon d'information scolaire Interordres Zig Zag. Toute l'offre de formation professionnelle technique et universitaire de la région y est représentée.</p> <p>Présentation de conférences orientantes d'une durée d'une heure chacune. Les conseillers (ères) d'orientation supervisent les conférenciers.</p> <p>Référence but 1 objectif 1.2</p>

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :

Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13		
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 53.</i>	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	• Assurer la continuité dans les parcours de formation entre la formation générale jeune et la formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des centres FGA par une personne ressource • Organisation annuelle, avec nos partenaires, d'un salon d'information sur la formation professionnelle, technique et universitaire • Développement d'au moins un projet en concomitance FGJ – FP • Offre variée des parcours de formation (projets particuliers 15 ans, FMS et FPT) • Implantation d'une Maison Familiale et Rurale (MFR) au Bas-Saguenay
				Résultat 09-10 8 %	Résultat 10-11 8,1 %	Résultat 10-11 8,4 %	Résultat 12-13 7,6 %	Résultat 13-14 7,7 %	

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Activités réalisées

2010-2011

2011-2012

2012-2013
Ajout pour 2013-2014

- Des visites ont été organisées avec les élèves des parcours axés sur l'emploi afin de leur faire découvrir les différentes options en formation professionnelle.
- Libération de deux enseignantes de la formation générale aux adultes (Maths et Français) à raison d'une journée par semaine. – Rencontres (4) entre enseignants de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et des services éducatifs adultes – Production de matériel pédagogique : application de situations réelles d'un métier dans des cours théoriques de français et de mathématiques.
- Près de six mille élèves ont visité le salon Zig-Zag. Zig-Zag a produit de matériel d'orientation adapté à chaque niveau (secondaire 3-4-5 et métiers semi-spécialisés). Les conseillers d'orientation ont pu alors effectuer une démarche structurée pour mieux préparer les élèves à la visite du salon. Excellente collaboration Interordres.
- Programme Métiers-études : 5 DEP ont été offerts cette année dans les programmes suivants : Assistance en établissement de santé, mécanique auto, mécanique de véhicules légers, carrosserie et soudage-montage. Plus de 40 nouveaux jeunes de moins de 20 ans ayant des retards scolaires et présentant des risques réels de décrochage ont participé à des programmes en concomitance intégrée. Excellent taux de persévérance scolaire alors que près de 95 % des élèves inscrits ont complété le programme de FP. Augmentation de la motivation des élèves participants alors que plus de 70 % des élèves ont amélioré leur volet académique en anglais, maths et français. Offre de courtes capsules de formation professionnelle pour la clientèle des parcours en emploi à la CSRS. Pour les élèves inscrits en métiers semi-spécialisés, en formation préparatoire au travail ou dans les projets 15 ans, offrir des formations spécifiques les aidant à acquérir des compétences transférables afin d'intégrer plus facilement le marché du travail. Les compétences les plus en demande par les écoles sont l'utilisation de la caisse enregistreuse, la communication, le service à la clientèle et la vente. Les services éducatifs adultes assument la majorité du financement requis pour la diffusion des capsules de formation.
- Implantation de la MFR (Maison Familiale Rurale) au Bas-Saguenay. Partenariat avec la communauté du Bas-Saguenay et implantation d'un conseil d'administration pour financement du projet – Démarrer le projet de concomitance DES/DEP avec 12 élèves en septembre 2010. 8 élèves ont complété cette première année. Deux programmes de formation professionnelle sont offerts : Protection et exploitation de territoires fauniques et assistance à la personne à domicile. – Adaptation organisationnelle d'enseignement et de support aux élèves. Réussite scolaire de 100% avec des élèves pourtant reconnus en difficulté d'apprentissage. –Recrutement de 17 nouveaux élèves pour l'an 2.

- Partenariat avec la communauté du Bas-Saguenay concernant la Maison familiale rurale du fjord (MFR) et implantation d'un conseil d'administration pour le financement du projet. Démarrage du projet de concomitance DES/DEP avec 12 élèves en septembre 2010 et recrutement de 22 nouveaux élèves pour l'année 2011-2012. Deux programmes de formation professionnelle sont offerts: Protection et exploitation de territoires fauniques et Assistance à la personne à domicile. Adaptation organisationnelle d'enseignement et de support aux élèves. Réussite scolaire de 100% avec des élèves étant reconnus en difficulté d'apprentissage.
- Environ 30 nouveaux jeunes de moins de 20 ans, présentant des risques sérieux de décrochage scolaire ont participé à des programmes Métiers-études offerts en concomitance horaire intégrée, tant à la session d'automne qu'à celle de l'hiver. Pour les élèves inscrits, ils poursuivent leurs matières du secondaire quatre en avant-midi alors que tous les après-midi sont consacrés au DEP choisi. Ce sont les élèves qui effectuent par intérêt des choix de DEP et ceux où il y a assez d'inscriptions sont offerts. Trois DEP ont été offerts cette année dans les programmes suivants: mécanique auto, mécanique de véhicules légers et carrosserie. On observe une augmentation de la persévérance scolaire alors que plusieurs d'entre eux ont pu confirmer leur choix professionnel et poursuivront au DEP l'an prochain. On constate une augmentation de la motivation scolaire au niveau académique pour plusieurs élèves participants.
- Environ 3 000 élèves des niveaux secondaires 3, 4 et 5 de notre CS ont visité le salon d'information scolaire interordres ZigZag. Toute l'offre de formation professionnelle technique et universitaire de la région y est représentée.

Programme d'expérimentation de la formation professionnelle intégrée à l'horaire de l'élève. Ces projets de formation de courte durée sont offerts à des élèves du secondaire qui présentent des risques sérieux de décrochage scolaire. Ces projets permettent aux élèves d'être en action et de confirmer s'ils ont assez d'intérêt pour s'inscrire dans un DEP donné. On observe une augmentation de la persévérance scolaire alors que plusieurs d'entre eux ont pu confirmer leur choix professionnel.

Consolidation de la MFR (Maison Familiale Rurale) au Bas-Saguenay en partenariat avec la communauté et le conseil d'administration
Poursuite des projets de concomitance intégrée DES/DEP. Deux programmes de formation professionnelle sont offerts : Protection et exploitation de territoires fauniques et un nouveau DEP, Mécanique de véhicules légers.
Adaptation organisationnelle pour l'enseignement et le support aux élèves.

Conception d'une infrastructure de formation à distance (FAD) pour la FGA, la FP et la Reconnaissance des acquis (RAC) à l'aide d'un portail WEB et de services informatiques dédiés..

Augmentation de l'offre de service à distance (FAD) en formation professionnelle avec l'ajout de 2 DEP à distance, soit le DEP en secrétariat et le DEP en comptabilité.

Instauration du premier DEP de type « Atelier », offert à distance au Québec, le DEP en carrosserie, suite à la subvention du MELS reçue dans le cadre du projet techno FAD.

Actualisation du modèle de formation à distance offert par les centres FGA.

Projets de reconnaissance des acquis et de formation manquante en entreprise pour les travailleurs non diplômés.

Offre de formations de courte durée : AEP (attestation d'études professionnelles).

Environ 3000 élèves des niveaux secondaires 3, 4 et 5 de notre CS ont visité le salon d'information scolaire interordres ZigZag. Toute l'offre de formation professionnelle technique et universitaire de la région y est représentée.

Le comité de concertation FGJ-FGA-FP a tenu trois rencontres soit le 22 octobre, 23 mars et 12 juin. Le comité a vu à la réalisation des objectifs du plan d'action et a particulièrement travaillé sur le suivi des élèves ayant quitté sans être diplômés ni qualifiés. Le logiciel Relance a été utilisé par des intervenants de la FGA. De plus, un enseignant a communiqué avec des élèves inscrits en FGA et qui travaillent afin de voir la possibilité de les qualifier en fonction du travail qu'ils occupent.

Un groupe d'élèves de L'Odyssee Dominique-Racine en concomitance M.V.L. Mise en place de la formation à distance (FAD).

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE										
À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :										
Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			13-14
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 53.</i>	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %		
				Résultat 09-10 8 %	Résultat 10-11 8,1 %	Résultat 10-11 8,4 %	Résultat 12-13 7,6 %	Résultat 13-14 7,7 %	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une nouvelle stratégie publicitaire pour rejoindre prioritairement les jeunes de moins de 20 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Création et diffusion d'un nouveau concept publicitaire de 2010 à 2013 Journées portes ouvertes dans les centres pour les jeunes de moins de 20 ans

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Activités réalisées

2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<p>Plan de marketing et de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action rédigé et réalisé pour la FGA et la FP. • Instauration de nouveaux moyens de rejoindre les jeunes des écoles secondaires en supportant financièrement et techniquement des activités et projets de vie étudiante. <p>Actualisation de nos 2 sites Web en FGA et 2 sites Web en FP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir les sites Web y ajouter des capsules vidéos. Dépôt sur « YouTube » et « Facebook » de témoignages d'élèves. <p>Ajout d'une ressource professionnelle à titre d'agent de promotion et de liaison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 20 h par semaine pour travailler à la réalisation du plan de marketing et de communication. • Diverses activités de valorisation des élèves se dirigeant en FP telles que l'activité reconnaissance Match Saguenéens/Rampart où 65 personnes ont participé. • Journée porte ouverte dans le cadre des Olympiades de la FPT au Centre de formation en équipement motorisé. Plusieurs visites d'écoles secondaires au cours de l'année dans les centres FP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du plan d'action et mise en œuvre efficace des moyens retenus en FGA et en FP. Nous avons maintenu une présence importante tant dans les médias écrits, la radio et la télé, qu'en soutenant plusieurs bonnes causes. Ceci nous a permis de maintenir un haut taux d'inscription. • Réalisation de 4 nouveaux sites pour les CFP sur la plateforme Joomla. Optimisation de ces 4 sites pour les plateformes mobiles intelligentes telles Androïde et IPAD. Ajouts de nouvelles capsules vidéos pour chaque DEP. Actualisation du visuel des certaines parties des sites des deux centres FGA. • Ajout de 14 h par semaine d'un professionnel pour travailler à la réalisation du plan de marketing et de communication. • Création d'une nouvelle chronique hebdomadaire "Réussite des gens d'ici", publiée à la page 2 du journal le Courrier du Saguenay. Cette chronique raconte le parcours de diplômés de la FP qui occupent maintenant un travail qui les satisfait. Chaque chronique est accompagnée d'un vidéo de l'entrevue qui est disponible sur notre site WEB, sur You tube et à l'occasion sur Facebook. Plus de 20 chroniques ont été produites en 2011-2012. En raison du succès et de la visibilité obtenus, nous poursuivront en 2012-2013 ces chroniques. 	<p>Maintien d'une visibilité importante tant dans les médias écrits, la radio et la télé, qu'en soutenant plusieurs bonnes causes. Bon résultat au niveau de la fréquentation et de la visibilité du SAE.</p> <p>Présence sur les médias sociaux et enrichissement des sites WEB. Ajouts de nouvelles capsules vidéo pour plusieurs DEP sur « YouTube » et « Facebook ».</p> <p>Ajout d'une ressource professionnelle à titre d'agent de promotion et de liaison de 14 h par semaine pour travailler à la réalisation du plan de marketing.</p> <p>Valorisation de la formation professionnelle. Poursuite de la chronique hebdomadaire « Réussite des gens d'ici », publiée à la page 2 du journal le Courrier du Saguenay. Cette chronique raconte le parcours de diplômés de la FP qui occupent maintenant un travail qui les satisfait. Chaque chronique est accompagnée d'une vidéo de l'entrevue qui est disponible sur notre site WEB, sur YouTube et sur Facebook. Plus de 25 chroniques ont été produites.</p> <p>Présidence du comité régional de promotion et de valorisation de la FP.</p> <p>Promouvoir la reconnaissance des acquis (RAC) auprès de la population dans différents médias.</p> <p>Conception d'un portail WEB dédié à la reconnaissance des acquis et la FAD. L'instauration de ce nouveau portail facilitera l'accessibilité en offrant une solution en ligne intégrée pour l'inscription aux services. De plus, le portail sera transactionnel. Le Conseil interordres de l'éducation supporte financièrement la réalisation de ce portail régional.</p> <p>Dépôt de 3 projets au Conseil interordres visant à faire de la région une « destination-formation » et ainsi augmenter la fréquentation des DEP. Le premier vise à promouvoir l'offre de formation professionnelle (FP) en regard au Plan Nord. Le second projet a pour but d'augmenter le recrutement d'élèves en FP, en particulier dans des métiers où les entreprises ne parviennent pas à combler tous leurs postes disponibles. Le troisième vise la valorisation de la FP et l'exploration professionnelle pour les élèves et leurs parents.</p> <p>Maintien d'une spécialiste à titre d'agent de promotion.</p>

TABLEAU DE BORD DES ACTIVITÉS À RÉALISER DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

À partir de l'analyse diagnostique de la CS en fonction des 5 buts et objectifs de la ministre, convenir des :

Objectifs mesurables du MELS et de la CS	Indicateurs MELS et de la CS	Cibles du MELS et celles de la CS	Progression des cibles, s'il y a lieu					Moyens mis en œuvre	Mécanismes de suivi et d'évaluation	
			Départ	09-10	10-11	11-12	12-13			13-14
Objectif 5.1 D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	Le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle. <i>Voir la description de l'indicateur à la page 53.</i>	Maintien du taux à 4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9%		
				Résultat 09-10 8 %	Résultat 10-11 8,1 %	Résultat 10-11 8,4 %	Résultat 12-13 7,6 %	Résultat 13-14 7,7 %	<ul style="list-style-type: none"> Accentuer l'application du programme exploration de la formation professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Travaux du comité local de l'exploration de la formation professionnelle Nombre de projets développés et nombre de participants

BUT 5 : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE		
Activités réalisées		
2010-2011	2011-2012	2012-2013 Ajout pour 2013-2014
<ul style="list-style-type: none"> 3 rencontres du comité FGJ-FP d'exploration de la formation professionnelle composé des enseignants, professionnels et des SEA pour arrimer les activités et projets d'exploration. <p>Augmentation constante du nombre d'activités pratiques d'exploration de la formation professionnelle dans les 4 CFP (voir fichier en annexe).</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation au comité régional d'exploration de la formation professionnelle. Participation au projet d'exploration régionale volet 2 supporté par le Conseil Interordres. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour répondre aux besoins des écoles, identification dans chaque établissement d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour et autres activités orientantes. Le comité d'exploration de la formation professionnelle, composé des enseignants et des professionnels des secteurs FG et FP, sous la coordination des SEA, a tenu 3 rencontres pour arrimer les activités et projets d'exploration. Développement d'une nouvelle procédure harmonisée sous Édu-groupe pour faciliter la réservation d'activités d'information professionnelle tel l'Explo de la FP. Production de matériel et d'activités pratiques permettant l'expérimentation de plusieurs métiers. Investissements dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles primaires, secondaires et adultes, des activités pratiques orientantes. Entre autres, l'achat d'une remorque fermée équipée de divers outillages. Participation active aux projets Interordres vos « Voisins vous invitent ». 217 jeunes de la FGJ et de la FGA de notre CS ont pu participer à une activité pratique d'une journée. Ceci leur a permis de valider si le DEP en question leur convenait. Notre CS a reçu quant à elle plus de 100 élèves des 3 autres CS de la région dans le cadre de ce projet. Compte tenu du succès, celui-ci reviendra en 2012-2013 grâce à l'appui du Conseil Interordres 	<p>Identification dans chaque établissement d'un porteur de dossier pour les projets orientants, l'exploration de la FP, élève d'un jour, les visites de Centres et les autres activités orientantes. Élaboration d'activités pratiques permettant l'expérimentation de plusieurs métiers.</p> <p>Afin de mieux recevoir plus d'élèves et de groupe, mise en place d'une nouvelle procédure facilitant l'accès à l'offre de service orientante dans les CFP. Celle-ci fait appel à des formulaires en ligne et s'appuie sur l'élaboration d'un calendrier par CFP.</p> <p>Investissement dans des immobilisations et équipements pour rendre plus accessible aux écoles primaires, secondaires et adultes, certaines activités pratiques orientantes.</p> <p>Le comité d'exploration de la formation professionnelle, composé des enseignants et des professionnels des secteurs FG et FP, sous la coordination des SEA, a tenu 3 rencontres pour arrimer les activités et projets d'exploration.</p> <p>Concertation des secteurs jeunes et adultes. Comité de travail composé d'enseignants et de professionnels de la formation générale ainsi que la formation professionnelle visant à développer, organiser et effectuer le suivi d'activités conjointes ciblées.</p> <p>Programme d'expérimentation de la formation professionnelle intégrée à l'horaire de l'élève. Ces projets de formation de courte durée sont offerts à des élèves du secondaire qui présentent des risques sérieux de décrochage scolaire. Ces projets permettent aux élèves d'être en action et de confirmer s'ils ont assez d'intérêt pour s'inscrire dans un DEP donné. On observe une augmentation de la persévérance scolaire alors que plusieurs d'entre eux ont pu confirmer leur choix professionnel.</p> <p>Participation active au projet supporté par le Conseil interordres visant à faciliter l'exploration d'un DEP par les élèves et leurs parents.</p>

ANNEXE I

Description des indicateurs

But de la ministre : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif mesurable : 2.1 : En 2013, avoir augmenté de 1 % par année le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.

Nom de l'indicateur : Taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages pour chaque cycle du primaire et du secondaire.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	Moyenne des proportions de tous les élèves en réussite en lecture aux bilans de fin de cycle pour le primaire et le secondaire.
Moment de la cueillette de l'information	Après le 30 juin.
Univers de l'indicateur	Tous les élèves de fin de cycle du primaire et du secondaire qui sont dans les parcours réguliers ou en effectifs réduits, consolidation, persévérance scolaire, projets 15 ans, centre jeunesse, et ce, sans modification à l'épreuve.
Taille de l'univers	Pour l'année 2012-2013; 2 472 élèves pour les 3 cycles du primaire, 2 703 élèves réguliers et 676 élèves dans les cheminements effectifs réduits, consolidation, persévérance scolaire, projet 15 ans, centre jeunesse pour les 4 cycles du secondaire, pour un total de 5 765.
Méthode de calcul	Somme de chaque taux de réussite par cycle / 7
Ventilation	Par cycle par établissement.
Période de référence¹	Précision de l'indicateur en 2011-2012.
Date de la production et de mises à jour	En septembre de l'année suivante.
Périodicité	Annuelle
Source de données	Compilation interne avec LUMIX.
Comparabilité dans le temps	Les résultats seront comparables à partir de l'année 2011-2012 car tous les résultats ont été utilisés.
Comparabilité entre les écoles	Les données sont difficilement comparables entre les écoles car il s'agit des résultats au bilan et ceux-ci dépendent des façons de faire de chaque enseignant. L'accompagnement par les CP nous laisse présager une certaine uniformité.
Responsables de l'indicateur	Services éducatifs jeunes

¹ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif mesurable : 2.2 : *Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français volet lecture 3^{ième} cycle du primaire.*

Nom de l'indicateur : Taux de réussite des élèves à l'épreuve de lecture du 3^{ième} cycle du primaire.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des élèves qui ont réussi l'épreuve en lecture au 3^{ième} cycle du primaire.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Après le 30 juin.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Tous les élèves du 3^{ième} cycle du primaire qui ont passé l'épreuve de lecture, et ce, sans modification à l'épreuve.</i>
Taille de l'univers	<i>Pour l'année 2012-2013; 831 élèves étaient au 3^{ième} cycle du primaire.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre d'élèves en réussite/Nombre d'élèves qui ont passé l'épreuve.</i>
Ventilation	<i>Par établissement.</i>
Période de référence²	<i>Précision de l'indicateur en 2011-2012.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>En septembre de l'année suivante.</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>
Source de données	<i>Compilation interne avec LUMIX.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats seront comparables à partir de l'année 2011-2012 car tous les résultats ont été utilisés.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Les données sont comparables entre les écoles car il s'agit d'une épreuve obligatoire MELS. L'accompagnement par les CP et la correction collective nous assurent une uniformité.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Services éducatifs jeunes</i>

² La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif mesurable : 2.3 : *En 2013, avoir augmenté de 1 % par année le taux de réussite des élèves au bilan des apprentissages en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.*

Nom de l'indicateur : Taux de réussite des élèves en écriture au bilan des apprentissages pour chaque cycle du primaire et du secondaire.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Moyenne des proportions de tous les élèves en réussite en écriture aux bilans de fin de cycle pour le primaire et le secondaire.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Après le 30 juin.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Tous les élèves de fin de cycle du primaire et du secondaire qui sont dans les parcours réguliers ou en effectifs réduits, consolidation, persévérance scolaire, projets 15 ans, centre jeunesse, et ce, sans modification à l'épreuve.</i>
Taille de l'univers	<i>Pour l'année 2012-2013; 2 472 élèves pour les 3 cycles du primaire, 2 703 élèves réguliers et 676 élèves dans les cheminements effectifs réduits, consolidation, persévérance scolaire, projet 15 ans, centre jeunesse pour les 4 cycles du secondaire, pour un total de 5 851.</i>
Méthode de calcul	<i>Somme de chaque taux de réussite par cycle / 7</i>
Ventilation	<i>Par cycle par établissement.</i>
Période de référence³	<i>Précision de l'indicateur en 2011-2012.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>En septembre de l'année suivante.</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>
Source de données	<i>Compilation interne avec LUMIX.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats seront comparables à partir de l'année 2011-2012 car tous les résultats ont été utilisés.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Les données sont difficilement comparables entre les écoles car il s'agit des résultats au bilan et ceux-ci dépendent des façons de faire de chaque enseignant. L'accompagnement par les CP nous laisse présager une certaine uniformité.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Services éducatifs jeunes</i>

³ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif mesurable : 2.4 : *Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2^{ième} et 3^{ième} cycles du primaire.*

Nom de l'indicateur : Taux de réussite des élèves aux épreuves d'écriture du 2^{ième} et 3^{ième} cycles du primaire.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des élèves qui ont réussi l'épreuve en écriture aux 2^{ième} et 3^{ième} cycles du primaire.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Après le 30 juin.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Tous les élèves de 2^{ième} et 3^{ième} cycles du primaire qui ont passé l'épreuve d'écriture, et ce, sans modification à l'épreuve.</i>
Taille de l'univers	<i>Pour l'année 2012-2013; 1 620 élèves étaient aux 2^{ième} 3^{ième} cycles du primaire.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre d'élèves en réussite/Nombre d'élèves qui ont passé l'épreuve.</i>
Ventilation	<i>Par établissement.</i>
Période de référence⁴	<i>Précision de l'indicateur en 2011-2012.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>En septembre de l'année suivante.</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>
Source de données	<i>Compilation interne avec LUMIX.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats seront comparables à partir de l'année 2011-2012 car tous les résultats ont été utilisés.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Les données sont comparables entre les écoles car il s'agit d'épreuves obligatoires MELS. L'accompagnement par les CP et la correction collective nous assurent une uniformité.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Services éducatifs jeunes</i>

⁴ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif mesurable : 2.5 : *Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle de 5^e secondaire, volet écriture.*

Nom de l'indicateur : Taux de réussite des élèves de 5^e secondaire l'épreuve d'écriture.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des élèves qui ont réussi l'épreuve d'écriture de 5^{ième} secondaire.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Après le 30 juin.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Tous les élèves de 5^{ième} secondaire qui ont passé l'épreuve d'écriture.</i>
Taille de l'univers	<i>Pour l'année 2012-2013; 686 élèves étaient en 5^{ième} secondaire.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre d'élèves en réussite/Nombre d'élèves qui ont passé l'épreuve.</i>
Ventilation	<i>Par établissement.</i>
Période de référence⁵	<i>Précision de l'indicateur en 2011-2012.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>En septembre de l'année suivante.</i>
Périodicité	<i>Annuelle</i>
Source de données	<i>MELS</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats seront comparables à partir de l'année 2011-2012 car tous les résultats ont été utilisés.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Les données sont comparables entre les écoles car il s'agit d'une épreuve unique.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Services éducatifs jeunes</i>

⁵ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Objectif mesurable : 3.1: En 2013, avoir augmenté de 1% le taux de qualification des élèves HDAA.

Nom de l'indicateur : Le taux de qualification des élèves HDAA.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	Taux de certification ou de diplomation des élèves HDAA.
Moment de la cueillette de l'information	Après le 30 juin.
Univers de l'indicateur	Tous les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont codés ou qui ont un plan d'intervention et qui sont en fin de parcours (DES, CFMS, CFPT, DÉFI).
Taille de l'univers	Pour l'année 2012-2013; 187 élèves HDAA étaient en fin de formation dans un des 4 parcours.
Méthode de calcul	Nombre d'élèves qui ont reçu une certification ou une diplomation/ Nombre d'élèves en fin de parcours
Ventilation	Par établissement et par parcours (cheminement)
Période de référence⁶	Précision de l'indicateur en 2010-2011.
Date de la production et de mises à jour	En septembre de l'année suivante.
Périodicité	Annuelle
Source de données	Compilation avec GPI et Charlemagne.
Comparabilité dans le temps	Les résultats sont comparables à partir de 2010-2011.
Comparabilité entre les écoles	Les résultats sont comparables entre les écoles, même modalités d'identification des élèves.
Responsables de l'indicateur	Services éducatifs jeunes

⁶ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif mesurable : 4.1 : En 2013, 100 % de nos écoles primaires et secondaires auront effectué un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence.

Nom de l'indicateur : Pourcentage des écoles qui ont effectué leur portrait des situations de violence et qui mis en place une stratégie d'intervention.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des écoles primaires et secondaires qui effectué leur portrait de la situation à partir d'un outil diagnostic et qui ont élaboré et mis en place un plan d'action pour contrer les actes d'intimidation et de violence.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Production du portrait pendant l'année scolaire et mise à jour annuelle du plan d'action.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Toutes les écoles primaires et secondaires.</i>
Taille de l'univers	<i>30 écoles primaires et 3 écoles secondaires et une école primaire et secondaire.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre d'écoles primaires et secondaires ayant dressé un portrait et mise en place une stratégie d'intervention divisé par le nombre total d'école multiplié par 100.</i>
Ventilation	<i>Pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.</i>
Période de référence⁷	<i>Année scolaire 2008-2009</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>Le mois de juin de l'année scolaire en cours.</i>
Périodicité	<i>Annuelle.</i>
Source de données	<i>La proportion est établie par l'agent pivot violence qui effectue son recensement à partir des rencontres effectuées auprès des directions des écoles primaires et secondaires.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>La proportion est comparable de façon annuelle et permet d'observer la progression des mesures mises en place.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Le portrait est comparable car il est effectué à partir des mêmes outils proposés par l'agent pivot violence.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Agent pivot violence.</i>

⁷ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : But 4 L'amélioration d'un milieu sain et sécuritaire.

Objectif mesurable : 4.2 : *Chaque année scolaire, maintenir dans 100 % de nos écoles et centres une offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien et exempte de «malbouffe».*

Nom de l'indicateur : Offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion d'écoles primaires, secondaires et de centres qui s'assurent que l'offre alimentaire mis à la disposition de leurs élèves jeunes et adultes soit conforme au guide alimentaire canadien et exempte de «malbouffe».</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Mois de mai de chaque année lors du bilan du projet éducatif et de la convention de gestion.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Toutes les écoles et les centres.</i>
Taille de l'univers	<i>30 écoles primaires, une école primaire-secondaire, 3 écoles secondaires, 4 centres FP, 2 centres FGA.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre total d'établissements dont l'offre alimentaire est conforme au guide alimentaire canadien divisé par le nombre total d'établissements multiplié par 100.</i>
Ventilation	<i>Pour l'ensemble de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.</i>
Période de référence⁸	<i>Année scolaire 2008-2009.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>Moi de mai de chaque année.</i>
Périodicité	<i>À chaque année.</i>
Source de données	<i>Interne, à partir des observations des directions d'établissements.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats seront comparables d'année en année puisque basés sur les mêmes critères d'analyse soit ceux provenant du guide alimentaire canadien. De plus, des comités sont chargés de veiller au respect de la politique alimentaire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Le guide alimentaire est le même pour chaque établissement et les comités (un pour le primaire et un pour le secondaire et les centres) veillent au respect de la politique alimentaire de la commission scolaire.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Chaque direction d'établissement.</i>

⁸ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : but 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.

Objectif mesurable : 4.3 : *Annuellement, 100 % de nos écoles primaires et secondaires offrent régulièrement aux élèves un enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves.*

Nom de l'indicateur : Pourcentage d'écoles primaires et secondaires qui offrent de l'enrichissement en activité physique.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des écoles primaires et secondaires qui bonifient leur offre en activité physique à leurs élèves.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>Mois de mai ou juin lors du bilan du plan de réussite et de la convention de gestion.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Toutes les écoles primaires et secondaires.</i>
Taille de l'univers	<i>30 écoles primaires, 3 écoles secondaires et une école primaire et secondaire.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre d'écoles primaires et secondaires qui ajoutent des activités physiques aux heures prévues par le régime pédagogique divisé par le nombre total d'écoles primaires et secondaires multiplié par 100.</i>
Ventilation	<i>Par établissement.</i>
Période de référence⁹	<i>Année scolaire 2008-2009.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>Produit en 2008-2009, mise à jour au mois de juin de chaque année scolaire.</i>
Périodicité	<i>Annuelle.</i>
Source de données	<i>Compilation par l'agent de développement de la vie étudiante et par les directions d'établissement.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Les résultats sont comparables dans le temps car basés sur les mêmes critères et ce d'année en année.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Les résultats sont comparables entre les établissements car basés sur les mêmes critères. Les établissements sont également accompagnés par le même agent de développement.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Agent de développement et directions d'établissements primaires et secondaires.</i>

⁹ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.

But de la ministre : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif mesurable : 5.1 : D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.

Nom de l'indicateur : taux moyen d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.

CRITÈRES	EXPLICATIONS
Définition	<i>Proportion des nouveaux élèves âgés de moins de 20 ans qui sont inscrits en formation professionnelle.</i>
Moment de la cueillette de l'information	<i>À chaque démarrage d'une cohorte d'élèves en formation professionnelle.</i>
Univers de l'indicateur	<i>Tous les programmes en formation professionnelle offerts par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.</i>
Taille de l'univers	<i>4 centres de formation professionnelle.</i>
Méthode de calcul	<i>Nombre total de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle divisé par le nombre total d'élèves inscrits en formation générale jeunes.</i>
Ventilation	<i>Pour l'ensemble des centres FP tout programme confondu.</i>
Période de référence¹⁰	<i>2008-2009.</i>
Date de la production et de mises à jour	<i>Produit en 2008-2009 et mise à jour au mois de septembre de l'année suivante.</i>
Périodicité	<i>Annuelle.</i>
Source de données	<i>Compilation par le coordonnateur aux services éducatifs adultes.</i>
Comparabilité dans le temps	<i>Comparaison annuelle valable puisque effectuée sur les mêmes paramètres de calcul.</i>
Comparabilité entre les écoles	<i>Le calcul est effectué de la même façon par le coordonnateur ce qui permet d'effectuer des suivis annuels pour les centres et ce pour chacun des programmes.</i>
Responsables de l'indicateur	<i>Coordonnateur des services d'éducation des adultes.</i>

¹⁰ La période de référence renvoi au nombre d'années antérieures sur lesquelles est basé l'indicateur présenté. L'indicateur existe-t-il depuis deux ans, trois ans ou encore est nouveau, etc.